

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4311 du Vendredi 5 Décembre 2025 - 74^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

JOURNEE DE LA REPUBLIQUE

**Bâtir la Nation dans l'unité,
pas sur les déchirements,
exhorte le Président**

(P.3)

EGLISE

**Un évêque
coadjuteur
nommé à
Nkayi: Mgr
François
Hallyday
Mbouangu**
(P.8)



IN MEMORIAM

**Abbé François de Paul
MOUNDANGA IBENI**

24 novembre 2006 - 24 novembre 2025

Dix-neuf années se sont écoulées depuis ton retour vers le Père. Nous savons que là-haut tu as trouvé la paix, la sérénité et le bonheur éternels. Aide-nous à accepter le vide laissé par ton absence!

Ensemble avec les Saints du ciel, veillez sur nous!

Sans t'oublier nous t'aimons.

Joseph NZIHOU IBENI



DISPARITION

**La Sape
perd l'un
de ses
grands
maîtres:
Kiki
Lamame**
(P.14)



POOL

**Vers l'organisation
des journées
du vivre-ensemble
à Kinkala** (P.5)

MINISTERE DU COMMERCE, DES APPROVISIONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION

**Note circulaire relative à la levée
de la mesure suspendant l'importation
des machettes et des motos** P.6

CANAL+ CAN

**FIERS ET REUNIS
LA CAN**

**LE DECODEUR HD
1 000 FCFA TTC*
A PARTIR D'EVASION**

**POUR TOUT RAISONNEMENT
30 JOURS OFFERTS*
A TOUTES LES CHAINES
+ DSTV ENGLISH PLUS**

92 92
CANAL+ CONGO

EDITORIAL

**Et maintenant
Bissau !**



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès
MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE
(PATN)

Numéro de Prêt: 9398-CG
Financement: BIRD

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET REVISE N°14/MPTEN/PATN-UCP/SC/CI/2025 SERVICES DE CONSULTANT

Intitulé de la Mission: Recrutement de deux chauffeurs pour l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique
N° de référence: N°14/MPTEN/PATN-UCP/SC/CI/2025

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant. Les services de consultant («les Services») comprennent le Recrutement des deux chauffeurs pour l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique, l'objectif de la mission du Chauffeur est de gérer quotidiennement le transport du personnel en service, la distribution du courrier et d'effectuer diverses courses de l'Unité de Coordination du Projet.

2. Assister l'assistant de direction et l'assistant administratif dans les tâches de reprographie, de reliure et dans diverses courses liées à l'UCP et à son personnel. La période de mise en œuvre est d'une (01) année renouvelable, avec une date prévue de début immédiatement après la finalisation du processus de sélection. La mission se déroulera principalement à Brazzaville, République du Congo, avec des déplacements possibles dans les autres départements du pays, conformément aux termes de référence mentionnés dans le présent AML.

Les termes de référence (TDR) de la mission sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

3. L'Unité de Coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) invite dès à présent les chauffeurs à faire part de leur intérêt à fournir leur curriculum vitae. Les Candidats intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants:

- être titulaire d'un diplôme de Baccalauréat ou équivalent;
- avoir au moins 05 ans d'expérience probante de conduite à un poste similaire en entreprise, projet, organismes internationaux, ONG, administration publique etc.
- Avoir un Permis de conduire valable (Catégorie C ou plus);
- avoir une connaissance minimale dans le dépannage en cas de panne moteur et dans les réparations usuelles serait un atout;
- justifier d'une bonne moralité, une capacité à travailler en équipe et dans un milieu multiculturel.

N.B: les personnes qui ne remplissent pas les critères minimum sont invitées à ne pas postuler.

4. La liste restreinte comprendra au moins cinq (5) et au plus huit (8) candidats répondant aux critères d'éligibilité conformément au paragraphe 7.17 du Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs de FPI.

L'attention des candidats intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI» de la Banque mondiale, juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, février 2025 et septembre 2025 («Règlement de Passation des Marchés»), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

5. Deux candidats seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

6. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

7. Les curriculums vitae doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous au plus tard le 15 décembre 2025 à 16 heures.

Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN)

À l'attention de: Michel NGAKALA, Coordonnateur du PATN
Siège: 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (+242) 05 079 21 21
E-mail: marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 27 novembre 2025.

Le Coordonnateur

Michel NGAKALA

AVIS DE RECRUTEMENT

Une société spécialisée dans la distribution en République du Congo recherche des candidats pour les postes suivants:

POSTE N°1: Gérant de dépôt de boissons

POSTE N°2: Vendeur boissons conducteur tricycle Kavaki

Localisation des 2 postes: Brazzaville, Pointe-Noire.

Niveau d'étude: Être titulaire d'un BEPC, BAC, BTS, Licence, Maîtrise ou un diplôme équivalent dans les domaines de la gestion des stocks et de la logistique.

Missions:

- Gérer le stock
- Vendre les produits de consommations
- Planifier les livraisons clients
- Gérer une zone commerciale
- Superviser une équipe
- Ordonnancer les approvisionnements chez notre fournisseur.

Compétences et qualités exigées:

- Maîtrise de la gestion de stock
- Gestion de la relation client
- Avoir la connaissance de la langue française, Kitouba et Lingala
- Avoir la rigueur au travail
- Faire preuve de bonne moralité
- Maîtrise de la conduite d'un tricycle Kavaki (en plus pour le poste 2)

Composition du dossier de candidature

- Un curriculum Vitae (CV)
- Une lettre de motivation
- Une copie légalisée du Diplôme
- Casier judiciaire

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante:

• E.mail: bmmrecrutement@gmail.com et www.bestman-lemeilleur.com

• Adresses physiques:

@ Brazzaville: 154 rue Itoumbi – Ouenzé (Croisement Reine Ngalifourou/ Rue Itoumbi);

Tél : 04 410 85 85

@ Pointe-Noire:

Dépôt BEST MAN: 985 Avenue Charles De Gaule Quatier Mouyondzi (Mboukou)

TEL:05 644 65 27

La date limite de dépôt des candidatures est fixée le 31 Décembre 2025.

NB: Seuls les candidats présélectionnés par dossier seront contactés pour un test.

BOISSONS RAFRAICHISSANTES ET LIMONADERIES DU CONGO «BRALICO»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital Social de 11 256 670 000 FCFA

Siège Social: Quartier Vindoulou, Route Nationale N°1, Arrondissement N° 4, Loandjili, Pointe Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2012-B14-00047

Précédente annonce légale n°4195 du 15 Septembre 2023

Aux termes des résolutions des Administrateurs de la société BRALICO, en date du 19 Août 2025, le Conseil d'Administration a décidé de nommer M. **Mario RUSSO** Directeur Général pour une durée indéterminée.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, du procès-verbal des Résolutions des Administrateurs en date du 30/10/2025 sous le numéro **01-2025-D-01483**

Modification du RCCM de Pointe-Noire numéro **CG-PNR-01-2012-B14-00047** en date du 30/10/2025.

Pour avis.

JOURNEE DE LA REPUBLIQUE

Bâtir la Nation dans l'unité, pas sur les déchirements, exhorte le Président

La République du Congo a célébré, le 28 novembre 2025, le 67^{ème} anniversaire de sa proclamation, le 28 novembre 1958 à Pointe-Noire. À cette occasion, le Président Denis Sassou-Nguesso a adressé un message sur l'état de la nation devant le Parlement réuni en congrès, sous la présidence d'Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale. Étaient également présents le vice-président du Sénat, le Premier ministre, des membres du Gouvernement, des parlementaires, des ambassadeurs, des chefs de missions diplomatiques et consulaires, le haut commandement militaire, ainsi que les corps constitués nationaux.

Le Président a rappelé les avancées réalisées au cours de ces 67 ans, soulignant que certaines ont eu lieu dans un contexte marqué par la violence et l'instabilité. Il a évoqué les épisodes difficiles que le pays a traversés, rappelant l'importance de transmettre aux jeunes générations les leçons du passé pour qu'elles ne soient ni méconnues ni altérées.

Il a interpellé les Congolais sur leur comportement et leurs convictions, les incitant à viser une éthique de droit et de liberté. «Sans un changement de mentalité, les problèmes que nous dénonçons aujourd'hui pourraient se reproduire demain», a-t-il déclaré.

Denis Sassou-Nguesso a aussi souligné l'importance de la paix non seulement comme l'absence de conflit, mais aussi comme la nécessité d'éliminer toute menace à la tranquillité des citoyens. Il a abordé les efforts de la force publique contre le grand banditisme, affirmant qu'une telle situation n'est pas acceptable et que l'État continuera à traquer les criminels sans relâche.

Sur cette question, Denis Sassou-Nguesso a marqué sa fermeté: «Je serai intraitable et cela doit être pris et compris comme tel», demandant aux populations d'accompagner résolument les efforts de la Force publique dans l'éradication de tous ces «criminels invétérés». Il a déclaré que 2024 serait l'année de la jeunesse, non pas pour résoudre toutes les attentes des jeunes, mais pour développer une conscience collective sur l'urgence d'appuyer les initiatives en matière d'éducation et d'emploi. Le Chef de l'Etat a annoncé de nouvelles infrastructures scolaires et sanitaires et des projets de construction de nouvelles universités à Loango, dans le département du Kouilou, et à Oyo, dans le département de la Cuvette.

Concernant l'emploi, il a rappelé que la fonction publique ne saurait être la seule solution au chômage des jeunes. Il a également souligné la nécessité d'améliorer le réseau électrique et d'assurer un approvisionnement en eau potable.

Denis Sassou-Nguesso a précisé que le défi majeur, pour le



Le Président Denis Sassou-Nguesso



Pour la postérité

pays, demeure la nécessité de renforcer le réseau de transport et de distribution d'électricité, «fortement perturbé par la vétusté des installations et l'extension accélérée de nos principales agglomérations, du fait de l'exode rural».

«Je suis de la même manière préoccupé par les insuffisances qui entravent le fonctionnement de ce secteur de l'eau potable», a-t-il dit.

Isidore Mvouba a exprimé la reconnaissance du Parlement

pour ce message, qu'il a qualifié d'«appel à la vérité, à l'espoir et à l'espérance». Il a lancé un appel au Président, l'invitant à écouter le peuple souverain. «Ecouter l'ardent souhait de la clameur populaire qui vous est adressée, qui monte de tous les coins et recoins de la République, qui demande que vous fassiez acte de candidature à l'élection présidentielle de mars 2026», a-t-il affirmé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

YALAVOUNGA, DEPARTEMENT DU POOL

Inauguration du site maraîcher pour les ex-combattants

Le conseiller spécial, chef d'Etat major particulier du Président de la République, Léonard Noël Essongo, a présidé le 26 décembre 2025 à Kinkala, chef-lieu du Pool, la cérémonie d'inauguration du site maraîcher de Yalavounga, situé dans la commune de Kinkala. En présence de Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat; Euloge Landry Kolélas, ministre, haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants; Jules Monkala Tchoumou, préfet du Pool.

Parmi les invités figuraient des hauts-commissaires, Marius Mouambénga et Dominique Besseyla, les parlementaires du Pool, le président du conseil départemental, Michel Mampouya; la représentante résidente du PNUD, Mme Adama Dian Barry; les autorités départementales, le directeur général du FIGA, Braname Tchitombo, sans oublier les quarante groupements sélectionnés.

La cérémonie s'est tenue sous une pluie de bénédiction dans la salle André Grénard Matsoua. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) pour le département du Pool, lancé le 15 mai 2025 par Florent Ntsiba, ministre d'Etat, directeur de cabinet du Président de la République et

de l'exécution du projet «Ta Tungueno».

Un site de réinsertion et d'accompagnement des ex-combattants et des communautés d'accueil a été établi au village Yalavounga, avec des aménagements pour le rendre opérationnel, notamment la mise en place d'un système d'adduction d'eau, l'installation de deux cubitainers et d'une moto pompe pour l'arrosage.

Quarante groupements, dont 16 composés d'ex-combattants (10 personnes par groupement), ont été retenus et ont reçu des kits pour démarrer les activités du projet «Ta Tungueno», dont le coût s'élève à environ 3,8 milliards de francs CFA.

Chaque groupement est appelé à cultiver des cultures maraîchères sur un bloc de 2500 m², soit un total de 400 personnes



Coupe symbolique du ruban par Léonard Noël Essongo



La photo de famille

travaillant sur ce site de 10 hectares, au bord de la rivière Loufoulakari.

Pour le préfet du Pool, ce projet représente plus qu'un simple espace de production agricole; il est «un symbole

tangible de reconstruction et de renaissance. Il incarne la volonté des autorités nationales, des populations du Pool et de nos partenaires de créer un environnement propice à la paix durable, à l'autonomisa-

Editorial

Et maintenant Bissau !

Depuis la semaine dernière, nous accueillons un hôte un peu particulier dans le pays. L'ex-président de Guinée Bissau, Umaro Sissoko Embalo, en proie à une élection difficile, a été contraint de quitter le pouvoir et de chercher refuge au Congo. Les liens de l'ancien militant de la lutte indépendantiste, très proche des milieux tiersmondistes et des pays comme le Congo, à gauche et anti-impérialiste, l'a conduit ici, un pays où il s'est rendu souvent. Auprès de Denis Sassou-Nguesso, une des figures marquantes de l'époque. Mais quelle époque? Quelle période vivons-nous et sommes-nous en train de bâtir? Depuis cinq décennies, nos pays et nos peuples sont dans une phase haletante et fulgurante de leur histoire. Nous nous sommes exaltés devant les murs qui se consumaient de feu après avoir endigué nos libertés et nos velléités de liberté et nous espérions cette liberté. Nous nous régaliions de l'image de ces barbelés entortillés dans leurs vanités devenues inutiles, car nous rêvions du contraire de ce qui fut. Puis nous nous sommes exaltés à l'idée de reconstruire ce que nous détruisions. La grande affaire! Nous nous exaltions d'ériger en causes nationales justes ce que nous voulions simplement le contraire d'hier. Et donc de proclamer la démocratie comme cause nationale unanime. Mais c'est quoi la démocratie? Et, est-il sûr que nous ayons conservé l'attrait de la démocratie comme point de mire? Déjà, dans les pays d'où elle nous est venue, les voix ne sont plus unanimes pour la vanter et la soutenir. Alors, sûr que nous détricotions les us et les coutumes pour un plus grand bonheur nommé démocratie? Sûr de sûr? Et comment se fait-il qu'à peine une élection est-elle proclamée que nous remplissions les places pour en contester les résultats? Mais, surtout, pourquoi sommes-nous devenus si accros aux régimes anti démocratiques, de plus en plus, en Afrique comme en Occident? De plus en plus de partis d'extrême-droite au pouvoir en Europe: la démocratie a-t-elle figure de gris? Neufs coups d'Etat en Afrique depuis 2020, très peu d'expériences démocratiques réussies et apaisées. Aucun pays dont l'aspiration à la démocratie s'impose comme modèle attrayant aux autres... L'Afrique n'a pas encore fixé son point d'ancrage à la démocratie. Elle n'a pas encore choisi. Et tant qu'il en sera ainsi, nos portes resteront ouvertes pour les voisins.

Albert S. MIANZOUKOUTA

tion économique et à la stabilité sociale», a-t-il déclaré.

Il a salué la détermination des ex-combattants qui ont choisi la réinsertion, soutenus par des communautés ouvertes et accueillantes. Le préfet a également réaffirmé l'engagement du Pool à poursuivre avec discipline les efforts pour consolider les acquis de la paix et favoriser un développement inclusif pour tous.

Euloge Landry Kolélas a souligné que le site maraîcher de Yalavounga fait partie d'une phase du processus de réinsertion du Programme DDR, particulièrement en ce qui concerne l'inclusion à travers le travail en groupement.

Dans son discours, le général Léonard Noël Essongo, représentant le ministre d'Etat et directeur de cabinet du Chef de l'Etat, a eu un message

pour les ex-combattants: «On peut détruire en une seconde, mais la reconstruction prend du temps. C'est pourquoi nous devons toujours lutter pour consolider la paix. Investissons dans la terre, elle ne déçoit jamais. Les bénéfices seront plus grands que ceux que rapportent les kalachnikovs. Continuons de cultiver le vivre-ensemble».

Après la remise des kits aux groupements, les délégations se sont rendues sur le site de Yalavounga pour constater les progrès réalisés. Sur place, le chef d'Etat-major particulier du Chef de l'Etat a coupé le ruban marquant ainsi le lancement des activités du projet dédié aux ex-combattants et aux familles d'accueil.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA.GNANGAISE Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1^{er} étage, Centre-ville
B.P. 1431 Tél : 05 736 64 64 République du Congo

INSERTION LEGALE

«SHIP DIVERS» SARLU
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social : Un Million (1 000 000) Francs CFA Siège social :
Zone industrielle de Songolo
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM : CG-PNR-01-2025-B13-00228

Il appert d'un acte authentique reçu par la Notaire soussignée, le 14 août 2025, enregistré à Pointe-Noire, le 04 novembre 2025, sous folio 211/7, n° 2993, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU)

OBJET:

La société a pour objet :

- Le nettoyage sous-marin des navires et conduits pétrolier

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement, la réalisation ou l'extension.

DENOMINATION: «SHIP DIVERS» SARLU

SIÈGE SOCIAL: Pointe-Noire, Zone Industrielle de Songolo, République du Congo

DURÉE: 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.C.M

GERANCE : Monsieur Shaekh Ahmad ALASAD est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée

RCCM : CG-PNR-01 -2025-B13-00228

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 24 novembre 2025

Fait à Pointe-Noire, le 25 novembre 2025

Pour avis

Maître Christelle Elianne BOUANGA-GNANGAISE, Notaire

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.

Tél (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244 E-mail : etudegiscardbavoue-
zaquinot@gmail.com République du Congo

ANNONCE LEGALE

«GROUPE CALO-SERVICES»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital d'UN MILLION de FRANCS CFA
Siège Social : 92, rue Nkouma, Ouenzé, Brazzaville,
RCCM: CG-BZV-01-2025-B13-00665
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique établi par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 18 novembre 2025, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 19 novembre 2025, sous Folio 209/20, numéro 2063, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U) ;

Objet social: La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au Traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo:

*Les bâtiments et Travaux publics ;

*La construction et le génie—civil.

Dénomination: «GROUPE CALO-SERVICES»;

Siège social: 92, rue Nkouma, Ouenzé, Brazzaville, République du Congo ;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts ;

Capital Social: UN MILLION (1.000. 000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10. 000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites par l'as-

socié unique;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement établie par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 18 novembre 2025 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 19 novembre 2025, sous folio 209/18, numéro 2061, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par l'associé unique ;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive en date à Brazzaville du 18 novembre 2025, Monsieur LAROI Edna Farely Stèves, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée illimitée ;

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 21 novembre 2025, sous le numéro 00665.

Fait à Brazzaville, le 24 novembre 2025

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

Lutte contre le Paludisme: Démarrage de la 3^e phase de la campagne nationale de distribution gratuite des Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide à Longue Durée d'Action



Après avoir couvert les quatorze autres départements du pays lors des phases précédentes de la campagne nationale de distribution gratuite des Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA), le Ministère de la Santé et de la Population, à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), en collaboration avec Catholic Relief Services (CRS), grâce au financement du Fonds mondial, a lancé ce mardi 2 décembre 2025 la troisième phase de ladite campagne dans le département de Brazzaville. Cette nouvelle étape s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le paludisme, une priorité majeure de santé publique en République du Congo. En effet, la maladie demeure la première cause de consultation, d'hospitalisation et de décès dans le pays, touchant particulièrement les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans.

sion, une cérémonie officielle s'est tenue au Centre de Santé Intégré de Marien Nguabi, à Talangai, sous le leadership du Directeur de Cabinet du Préfet de Brazzaville. Y ont pris part: les cadres de CRS, du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), de la Direction Départementale des Soins et Services de Santé (DDSS), du Club Jeunesse Infrastructure et Développement (CJID), de la Direction de l'Hygiène et de la Promotion de la Santé ainsi que d'autres partenaires et acteurs engagés dans la lutte contre le paludisme.



Vue des autorités locales et équipes de direction du projet chez CRS et le PNLP

Les populations concernées sont invitées à réserver un accueil chaleureux aux équipes de distribution et à leur fournir des informations honnêtes et complètes.

Conseils d'utilisation de la MILDA:

- Avant usage, étendez la moustiquaire à l'ombre pendant 24 heures (évitiez tout contact avec le soleil);
- En cas de salissure, lavez-la avec du savon simple (évitiez les détergents et l'eau de JAVEL)
- Ne pas utiliser la moustiquaire comme filet de pêche, clôture ou protection pour les jardins ou les tombes.
- Le seul usage recommandé de la MILDA est la protection contre les piqûres de moustiques
- La MILDA est un don gratuit destiné à sauver des vies. Dormons et faisons dormir notre famille sous moustiquaire imprégnée pour éviter le paludisme

L'équipe de rédaction de CRS.



Remise de MILDAs au premier ménage de Brazzaville par le Directeur de Cabinet du Préfet de Brazzaville à Talangai.

Pour cette troisième phase les premiers districts sanitaires concernés sont: Kintélé, Talangai, Mfilou, Madibou et Ile Mbamou. A cette occa-



Le Directeur Départemental des Soins et Services de Santé (DDSS) de Brazzaville, le Dr Achille Jacques OPANGO lors de son mot de circonstance.

Pour la bonne mise en œuvre de cette campagne, comme dans les précédentes phases, des agents formés passeront de maison en maison pour enregistrer les familles et distribuer gratuitement les moustiquaires, en fonction de leur taille. Cette nouvelle étape marque la poursuite de l'engagement du Gouvernement et de ses partenaires dans la lutte contre cette vieille maladie dévastatrice.

SIBITI

La ministre des Affaires sociales au chevet des hôpitaux

Le 24 novembre 2025, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, a remis des dons de riz et d'huile aux hôpitaux général et de référence de Sibiti, dans le département de la Lékoumou. Cet événement a eu lieu en présence du préfet Jean Christophe Tchicaya, du maire de Sibiti, Mbou Sambala, et du directeur départemental de la santé de la Lékoumou.

À l'hôpital général, le coordonnateur du projet, Jean Pierre Ngouendolo, a reçu le don. Il a assuré à la ministre que la gestion en serait transparente. «Vous avez promis et réalisé. Vous connaissez bien les autres besoins de cet hôpital. Nous vous remercions pour vos efforts et votre soutien», a-t-il déclaré. Au nom des agents de santé du département, le directeur départemental de la santé a exprimé sa gratitude à la ministre pour

ce geste bienvenu, recevant le don en l'absence du directeur de l'hôpital de référence. «Votre présence ici nous apporte tous les jours du réconfort. Merci», a-t-il affirmé.

Selon la ministre, ce don est une marque de solidarité. Elle a souligné que «les individus en détresse de maladie ne devraient pas également souffrir de la faim. L'alimentation est essentielle au traitement, complémentaire aux médicaments



Le Préfet recevant symboliquement le don de la part de la ministre et autres soins. Ce don humanitaire et social vise à soutenir ceux qui se trouvent dans ces deux hôpitaux. C'est un geste qui nous engage à être proches des populations en difficulté», a-t-elle indiqué.

Le don à l'hôpital général de Sibiti a eu lieu deux jours après son inauguration par le Chef de l'Etat, le 22 novembre 2025.

Cyr Armel YABBAT-NGO

DISTINCTION

Armel Silvère Dongou fait docteur honoris causa à Dakar

L'Institut africain de recherche pluridisciplinaire et le Centre de valorisation professionnelle de Tunis ont décerné à Armel Silvère Dongou, lors d'une cérémonie à Dakar, la distinction de docteur honoris causa. Ce prix vient récompenser son parcours, caractérisé par un engagement indéfectible, une vision claire et une contribution significative à divers domaines essentiels au développement.

Pour Armel Silvère Dongou, cette distinction est plus qu'un simple honneur personnel. Elle représente l'aboutissement d'un chemin collectif, nourri par des rencontres significatives, le soutien de mentors inspirants et la collaboration de groupes dévoués qui ont façonné son approche, sa vision et son engagement. Il considère ce titre comme une reconnaissance à partager avec tous ceux qui l'ont soutenu.

Au fil des années, Armel Silvère Dongou s'est affirmé comme une figure emblématique dans son domaine, mettant en œuvre des initia-

tives novatrices qui ont engendré des résultats concrets. Sa méthode, basée sur la rigueur, l'innovation et une compréhension fine des réalités africaines, a permis le développement de projets structurants et de solutions adaptées aux défis du continent.

Ce doctorat honoris causa souligne également son engagement profond pour la valorisation des compétences, le développement du capital humain et la promotion de l'excellence africaine. À travers ses actions, il a contribué à renforcer des réseaux de collaboration, à soutenir l'émer-



Armel Silvère Dongou

gence de jeunes talents et à créer des passerelles entre disciplines et institutions, pour le bénéfice de l'écosystème africain de formation et de recherche.

Cette distinction illustre aussi la capacité d'Armel Silvère

Dongou à représenter un leadership moderne, fondé sur des valeurs, une vision et un impact. Son parcours inspire aujourd'hui de nombreux professionnels, étudiants et chercheurs qui le considèrent comme un modèle de détermination et de responsabilité, prouvant que l'ambition africaine peut rimer avec excellence et constance.

En recevant ce doctorat honoris causa, Armel Silvère Dongou entame une nouvelle phase de parcours, animé par la volonté de poursuivre son œuvre au service de l'innovation, du progrès et de la transformation durable. Cette reconnaissance internationale renforce sa mission: contribuer à bâtir une Afrique compétente, audacieuse et résolument tournée vers l'avenir.

KAUD

POOL

Vers l'organisation des journées du vivre-ensemble à Kinkala

L'Association Désir d'Unité prévoit d'organiser à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, les journées du vivre-ensemble et du développement en janvier 2026. Le thème sera: «Vivre-ensemble et développement: renforcer l'unité nationale et promouvoir la paix pour un Congo solidaire et inclusif». En préparation de cet événement, le comité d'organisation a tenu une rencontre citoyenne le 29 novembre 2025 à Brazzaville, sous la direction de Jean De Dieu Kourissa, en présence de Francis Tela, conseiller politique du préfet du Pool, et de Bélanda Ayessa, marraine des journées.

La rencontre citoyenne visait à discuter des journées à venir. «Ce que nous partageons ici, c'est un engagement envers notre histoire commune, notre unité et notre avenir. Unissons-nous et soyons solidaires, car nous sommes destinés à vivre

ensemble dans le Pool. La rencontre de Kinkala doit promouvoir ce que nous avons de meilleur, c'est-à-dire le développement collectif de notre département», a affirmé Jean De Dieu Kourissa.

Selon lui, le vivre-ensemble est l'expression parfaite de

l'unité dans la diversité. Il a souligné que ce concept n'est pas seulement théorique, mais doit se traduire par des comportements citoyens au quotidien. «C'est notre identité nationale et le lien qui unit nos différences, nos cultures et nos histoires en une seule nation», a-t-il ajouté.

Jean De Dieu Kourissa souhaite inscrire ces journées dans la continuité de notre patrimoine immatériel, en puisant dans l'esprit du Mbongui. Il a insisté sur l'importance de cultiver le Kimuntu, symbole de valeurs telles que la bonté, la justice et le respect d'autrui. Il a également rappelé que le



Mme Bélanda Ayessa, Jean De Dieu Kourissa et Francis Tela

Pool, depuis les événements de 1993, a vécu des troubles, des incompréhensions et des divisions. «La violence ne construit pas une nation», a-t-il déclaré. Ces journées visent à établir une école de fraternité, de citoyenneté et de respect des différences, en s'attachant aux valeurs républicaines.

L'organisation de ces journées s'inscrit dans la vision

COUP D'OEIL EN BIAIS

Isidore Mvouba se fait lyncher sur les réseaux sociaux

Nombre de Congolais sont vraiment choqués. Et celui qui vient de faire les frais de leur courroux n'est personne d'autre que le président de l'Assemblée nationale. En effet, à l'occasion de la célébration de la proclamation de la République le 28 novembre 2025 au cours de laquelle le Parlement était réuni en congrès, Isidore Mvouba a publiquement invité le président de la République Denis Sassou-Nguesso à se présenter à l'élection présidentielle de mars 2026. Les réactions de ces Congolais sur les réseaux sociaux ont fusé de toute part. Extraits: «Cette prise de position, exprimée devant les corps constitués, ainsi que les chefs des missions diplomatiques constitue une humiliation institutionnelle publique»; «Le perchoir du Congrès a été utilisé comme plateforme électorale, au mépris total des règles constitutionnelles»; «Cette prise de position constitue une faute constitutionnelle grave, susceptible de remettre en cause la confiance accordée aux institutions de l'Etat»; «C'est très gênant d'avoir confondu une cérémonie officielle à un événement du parti»; «M. Mvouba confond un exercice constitutionnel de discours du président sur l'état de la nation à un congrès de leur PCT»; «Il devrait s'abstenir de commettre ce genre de bavures, surtout devant les étrangers. Vraiment, c'est une honte pour le pays», etc.

Exécutions extra-judiciaires à Makélékélé !

Plusieurs sources concordantes affirment que des agents de la Force publique cagoulés ont abattu sans autre forme de procès, mardi 25 novembre 2025 à Brazzaville, quatre jeunes présumés bébés noirs ou kuluna sur l'avenue de l'OUA, à la hauteur du commissariat central de police de Makélékélé. Et devant une foule immense d'élèves du CEG Angola Libre et de passants. Ils auraient été appréhendés par la Police et placés en garde à vue dans ce Commissariat avant l'intervention des éléments de la DGSP alertés. Un malfrat présumé l'aurait échappé belle. Profitant de la confusion, il s'est faufilé dans la foule et a pris la clé des champs. Ce serait la poursuite de l'opération «Zéro kuluna» menée par la DGSP et la Garde Républicaine.

Explications divergentes à la mobilisation autour du Président Sassou-Nguesso

Les partis et associations affiliés à la majorité présidentielle ont entouré les visites de travail du président Denis Sassou-Nguesso à Pointe-Noire, à Dolisie, à Sibiti, à Ouessou et à Ewo au cours du mois de novembre de mobilisations sans pareilles. Pour les partisans du chef de l'Etat, ces mobilisations relèvent d'un engouement populaire et montrent que la population est acquise à Denis Sassou-Nguesso. Mais pour une partie de la population et des opposants, «il s'agit plutôt de mise en scène orchestrée par une élite politique manipulatrice, qui contraint la population souvent par le biais de promesses de récompenses ou par intimidation, à afficher un soutien fictif et inconditionnel au le président de la République».

réconcilié, ambitieux et ouvert, capable de redevenir cette terre de courage, entre épreuves et promesses».

Bélanda Ayessa a souligné l'importance de partager une tradition et une vision commune. «Il est temps de regarder vers l'avenir, de partager nos connaissances et d'incarner une véritable gouvernance du cœur. Que le Bakongo, la voie sacrée des anciens guide nos pas vers un avenir où le nous sera toujours plus fort que le moi», a-t-elle affirmé. Francis Tela a réitéré l'engagement du préfet du Pool à soutenir cette initiative, exprimant un grand espoir quant à son succès. «La préfecture sera pleinement disponible pour faire de ces journées une réussite», a-t-il conclu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

MARCHE SOLIDAIRE DE NOËL 2025

Solidarité et savoir-faire congolais mis à l'honneur

Promu par l'ambassade d'Italie au Congo et le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, le Marché solidaire de Noël s'est imposé comme un rendez-vous incontournable à Brazzaville, un espace où créativité, engagement social et dynamisme de l'économie locale se rencontrent. Organisé cette année le 29 novembre 2025 à la résidence de l'ambassadeur d'Italie, l'événement a réuni artisans, associations et institutions autour d'un objectif commun: mettre en valeur le travail de ceux qui œuvrent quotidiennement pour améliorer les conditions de vie des populations vulnérables du Congo.



Table ronde du Marché Solidaire 2025 : ambassadeur, officiels et exposants en discussion.

Cette initiative se distingue par son esprit de solidarité et de partage, offrant aux participants un lieu d'échanges, de réseautage et de promotion de projets à fort impact social. L'ambassadeur d'Italie, Enrico Nunziata, a souligné que «le Marché solidaire n'est pas seulement un espace de vente, il est surtout un lieu d'échanges et de soutien concret aux associations pour qu'elles se développent et s'auto-organisent». Ont participé à l'édition de cette année, plusieurs membres du gouvernement dont Mme Marie-France Hélène Lydie Pongault, ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, M. Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, télécommunications et de l'économie numérique. Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites

et moyennes entreprises et de l'artisanat était représentée par M. Dieudonné Madiele, son directeur de cabinet. Tous ont salué l'engagement des associations et encouragé l'accompagnement institutionnel pour renforcer les compétences et soutenir les initiatives locales. La diversité des exposants a fait la richesse du marché. Le Mouvement pour la vie, qui œuvre pour la dignité de la femme et la jeune femme mère en difficulté, a présenté ses broderies artisanales, fruit de l'accompagnement de femmes enceintes et du suivi des enfants. Les écoles spéciales de Dix Maisons et Case Dominique ont proposé des produits artisanaux et alimentaires issus de formations pour enfants vivant avec un handicap ou des troubles du spectre autistique. Le Village d'enfants Cardinal Emile

Biayenda et le Foyer Nazareth ont mis en avant accessoires, sacs et pâtisseries, démontrant l'importance de la formation pratique pour construire un avenir prometteur. Parmi les interventions marquantes, celle d'Elvera Nkodia, représentante de POT@MAÏ 242, a captivé l'audience. L'association développe des solutions en énergie renouvelable pour les villages isolés, avec un site prototype sur l'île Mbamou où une hydrolienne alimente la population et garantit l'accès à l'eau potable. POT@MAÏ propose également des formations en agroalimentaire et en couture, accessibles grâce à un système de troc: les familles apportent des produits du village en échange

d'une formation, transformés ensuite en confitures et compotes, générant revenus et bénéfices pour la communauté. L'association excelle aussi dans l'artisanat et le recyclage, transformant vêtements et bouteilles en produits durables, inscrivant ses actions dans une démarche d'économie circulaire et de valorisation locale. Pour l'édition de cette année, elle a présenté notamment des confitures et compotes de safou, mangues et citrons issus de l'île Mbamou. L'événement a également mis à l'honneur le talent artistique et féminin à travers le Club des femmes artistes peintres et sculpteurs (CFAPS) et les réalisations en vannerie



Elvera Nkodia, représentante de POT@MAÏ 242, présente les confitures et compotes fabriquées par les apprenants de l'île Mbamou.

d'ADEMOVAC, une association spécialisée dans la vannerie et la valorisation des fibres locales, ainsi que la réinsertion socio-économique du Groupement des artisans réfugiés au Congo. D'autres acteurs, comme Les Ateliers Zaba, Kobatéla Mabelé, Made in Africa shop Brazzaville et l'Ecole de gastronomie Saint-Jean-Paul II, ont montré que l'artisanat et la gastronomie sont de puissants leviers d'insertion sociale. Entre démonstrations, ventes et échanges, le Marché solidaire de Noël a démontré qu'il est possible de conjuguer solidarité, entrepreneuriat local et innovation sociale. Les visiteurs

ont découvert le savoir-faire congolais tout en soutenant des projets à fort impact social. Au terme de l'activité, l'ambassadeur Enrico Nunziata a rappelé que le Marché solidaire s'inscrit dans une volonté de renforcer les compétences locales, créer des réseaux durables et offrir des opportunités concrètes de développement aux associations et jeunes talents du Congo, un rendez-vous qui inspire depuis sa première édition en 2021.

**Darchevie
KETTE BONAZEBI
(Stagiaire)**

MINISTRE DU COMMERCE,
DES APPROVISIONNEMENTS ET DE
LA CONSOMMATION
CABINET

N° 00218

MCAC-CAB.-

NOTE CIRCULAIRE

Relative à la levée de la mesure suspendant l'importation des machettes et des motos

La note circulaire n°00192/MCAC-CAB du 28 octobre 2025 relative à la suspension d'importation des machettes et des motos a été prise sur la base de la concomitance de la forte activité d'entrée inhabituelle des machettes à nos frontières et de la quantité importante de machettes retrouvées chez certains jeunes interpellés.

Cette note circulaire visait à participer à la protection des populations par l'Etat. Elle a contribué à la prise de conscience générale de la gravité de la situation sécuritaire créée par ces jeunes.

L'évaluation actuelle de la violence relative à cette situation sécuritaire, indiquant des signes notables d'apaisement et le principe de réglementer l'acquisition

et la traçabilité des machettes et des motos, convenu, la mesure suspendant l'importation des machettes et des motos, objet de la note circulaire n°00192/MCAC-CAB, est levée.

La présente note circulaire prend effet à compter de la date de signature et sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 1^{er} décembre 2025

Le Ministre d'Etat,
Ministère du Commerce, des approvisionnements
et de la consommation
LE MINISTRE D'ETAT
Alphonse Claude N'SILOU. -

GUINEE BISSAU

Un nouveau gouvernement après le putsch

La junte au pouvoir en Guinée-Bissau a formé samedi 29 novembre 2025, un nouveau gouvernement composé de 28 membres, en majorité des civils. Quatre jours après avoir renversé le président Umaro Sissoco Embaló, qui est arrivé à Brazzaville, en passant par Dakar, au Sénégal, le 27 novembre. Les militaires ont annoncé l'avoir renversé et suspendu les élections présidentielles et législatives du 23 novembre, dont les résultats devaient être annoncés dans la semaine.



Le général Horta N'Tam

Les putschistes ont nommé le général Horta N'Tam président d'une transition censée durer un an et un Premier ministre Ildo Té Vieira, l'ex-ministre des Finances d'Embaló. Le nouveau gouvernement compte également cinq officiers, dont le général de brigade Mamasaliu Embaló, nommé au poste de ministre de l'Intérieur, et le général Stive Lassana Manssaly qui occupe le portefeuille de la Défense nationale. Quatre femmes intègrent, elles aussi, le gouvernement.

N'Tam a exhorté le nouveau gouvernement à «lutter contre la corruption et le trafic de drogue». Brièvement arrêté par les militaires, puis parti pour Dakar jeudi 28 novembre, dans un vol affrété par le gouvernement sénégalais, «Embaló est arrivé à Brazzaville pour y res-

ter», d'après une source proche de la Présidence congolaise. Dans la capitale bissau-guinéenne, le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), puissante et historique formation d'opposition, a dénoncé l'envahissement de son siège samedi 29 novembre, dans la capitale, et des dégradations par des miliciens armés. Selon le PAIGC, ces miliciens ont procédé à l'expulsion de toutes les personnes qui s'y trouvaient, à l'effraction des portes des bureaux et à la grave violation de l'intégrité des installations. Le principal opposant Domingos Simoes Pereira, dirigeant du PAIGC, parti ayant mené la Guinée-Bissau à l'indépendance en 1974, avait été écarté de la présidentielle. Le parti

avait ensuite soutenu le candidat d'opposition Fernando Dias, devenu le principal adversaire d'Embaló lors du scrutin. Dias a affirmé avoir largement remporté la présidentielle au premier tour et a accusé Embaló d'avoir organisé le coup d'Etat pour empêcher son accession au pouvoir. Des échauffourées mineures ont eu lieu le 29 novembre dans un quartier périphérique de Bissau, non loin du siège de sa campagne. Les auteurs du putsch, quant à eux, ont expliqué vouloir garantir la sécurité au niveau national et rétablir l'ordre, évoquant la découverte par les renseignements généraux d'un plan visant à déstabiliser le pays avec l'implication des barons nationaux de la drogue.

Des opposants et experts soupçonnent Embaló, au pouvoir depuis 2020, d'avoir orchestré lui-même son renversement afin d'arrêter le processus électoral. La prise du pouvoir par les armes a été largement critiquée, notamment par le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui a suspendu la Guinée-Bissau de toutes les instances, ainsi que l'Union africaine qui a fait autant. La Guinée-Bissau a une histoire jalonnée de coups de force et de troubles politiques.

Alain-Patrick MASSAMBA

COP30 AU BRÉSIL

Un accord a été adopté dans la douleur

Les négociations sur le climat de la COP30 au Brésil ont débouché sur un accord adopté dans la douleur, samedi 22 novembre 2025. Les 197 Etats sont parvenus à arracher un consensus de faible portée réelle, sans aucune référence aux énergies fossiles, premier carburant du réchauffement. L'accord reflète l'équilibre des profondes tensions et divergences entre pays et blocs d'Etats.

Présent aux négociations, le ministre britannique de l'Energie, voit dans cette issue «un pas en avant. Plus de 190 pays ont réaffirmé leur engagement envers l'Accord de Paris», a-t-il relevé. Linda Kalcher, directrice exécutive du think tank européen Strategic perspectives, perçoit dans le résultat de cette COP «une manifestation d'une nouvelle réalité géopolitique».

Le texte final du Mutirão ne contient pas de mentions des énergies fossiles, comme figurées dans l'accord historique trouvé à Dubaï, il y a deux ans. L'accord reste faible aux yeux du camp d'une plus grande exigence dans les efforts de réduction d'émissions de gaz à effet de serre. Et ce malgré une puissante offensive de la part de 80 pays qui ont formé une coalition en faveur d'une feuille de route pour amener les Etats



Une affiche signalétique de l'événement

à abandonner progressivement l'usage du pétrole, du gaz et du charbon, comme le requiert l'accord de la COP28. Cette demande était invisible pour de nombreux pays (pétroliers, émergents) ou pas forcément soutenue par certains pays d'Afrique.

Par la voix de son commissaire européen au climat Wopke Hoekstra, Bruxelles dit avoir cédé pour sauver le multilatéralisme. Les Brésiliens ont proposé de lancer un processus parallèle au cadre de la COP pour reprendre cette feuille de route. Une même initiative volontaire concernera une feuille de route de la déforestation. Mais elles pourront tout aussi bien s'empoussiérer sur une étagère.

Ce sujet déçoit d'autant plus qu'il a été fortement insufflé par le président brésilien Lula dans ses discours des 6, 7 et

20 novembre, en appelant à la fin de la dépendance aux énergies fossiles à travers une feuille de route, suscitant un vif espoir de plusieurs nations et de la société civile.

Faiblesse également sur le sujet connexe de la rehausse de l'ambition climatique, la sortie des fossiles étant son principal moteur.

Les pays du Sud qui souhaitent un accord fort sur l'adaptation au changement climatique repartent avec un texte qui «appelle à des efforts pour au moins tripler» les financements d'ici à 2035 pour l'adaptation climatique des pays en développement sur les dix prochaines années.

A ce grand rendez-vous, le Congo a été représenté au plus haut sommet par le président Denis Sassou-Nguesso.

Alain P. MASSAMBA



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES CHAINES
DE VALEURS AGRICOLES AU CONGO
UNITE DE COORDINATION DU PROJET



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

Invitation à Soumissionner [IAS]
Biens

ACQUISITION DE TRENTÉ SIX (36) TRACTEURS AGRICOLES (Y COMPRIS LES SYSTEMES D'ATTELAGES TRACTEURS).

IAS N°: N°B-02.1/MAEP/UCP-PRODIVAC-2025

Acheteur: Ministère de l'Agriculture et de la Pêche /Unité de Coordination du Projet PRODIVAC (MAEP/UCP-PRODIVAC)

Projet: Projet de Développement intégré des chaînes de valeurs agricoles au Congo «PRODIVAC»

Intitulé du Marché: Acquisition de trente-six (36) tracteurs agricoles (y compris les systèmes d'attelage tracteurs).

Pays: République du Congo

Prêt/Crédit/Don N°: 2000200004602

Méthode de passation de marché: Appel d'Offres International Ouvert (AOIO)

AOIO N°: N°B-02.1/MAEP/UCP-PRODIVAC-2025

Émis le: 05/12/2025

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC», et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de trente-six (36) tracteurs agricoles (y compris les systèmes d'attelage tracteurs). Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par Lettre de crédit.

2. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche/Unité de Coordination du Projet PRODIVAC (MAEP / UCP-PRODIVAC) sollicite des Offres sous pli fermé de la part des Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir trente-six (36) tracteurs agricoles y compris les systèmes d'attelage tracteurs, répartis par sites de destination finale suivants: (i) Centre d'exploitation et de mécanisation agricole (CEMA), (10 unités); (ii) Société KASSAVA, (4 unités); (iii) Société des Grands Moulins du Phare (SGMP) (8 unités); (iv) Société NSAT- Congo (3 unités); (v) Centre d'incubation de Louvakou (1 unité); (vi) Centre d'incubation d'Otsende (1 unité); (vii) Société KINGUENGUA (2

unités); (viii) Institut national de Recherche agronomique (IRA) (1 unité); (ix) Centre national des semences améliorées (CNSA) (1 unité); (x) Lycée d'enseignement professionnel et agricole Amilcar Cabral (ex- LAAC) (1 unité); (xi) Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage (CEFA) des métiers ruraux de Dolisie (1 unité) et (xii) PRONAR (Direction départementale du Ministère de l'Economie Forestière de la Bouenza, du Pool et du Plateaux) (3 unités). **Le délai de livraison ne devra pas dépasser cent-vingt (120) jours à dater de l'entrée en vigueur du marché.**

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale ouverte en recourant à un Appel d'Offres (AOI) telle que définie dans le **Cadre de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Edition d'Octobre 2015)**, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org> et ouverte à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet PRODIVAC/Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Email: prodivaccongo@gmail.com à l'attention du Coordonnateur de l'Unité de Coordination du PRODIVAC et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous au siège De l'Uni-

té de Coordination du projet, sis à Arrondissement 2 Baongo, Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA durant les heures de travail de 09h00 à 15h00 (heure de Brazzaville, TU+1).

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable ne pas dépasser de **deux cent mille (200 000) francs CFA ou trois cent (300) euros**. La méthode de paiement sera en espèces au nom du Coordonnateur de l'Unité de Coordination du PRODIVAC. Le dossier d'appel d'offres sera envoyé au soumissionnaire par la Poste aérienne pour l'étranger ou le dossier physique retiré au PRODIVAC.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **19/01/2026 à 12h00 (heure de Brazzaville, TU+1)** La soumission des Offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les Offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse ci-après: **siège de l'Unité de Coordination du Projet PRODIVAC, sis à Arrondissement 2 Baongo, Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA le 19/01/2026 à 12h30 (heure de Brazzaville, TU+1).**

7. Les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie de soumission, pour un montant de: **Soixante-dix millions de francs CFA (70 000 000) ou équivalent, dans une monnaie convertible.**

8. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'appel d'offres.

9. L'adresse auxquelles il est fait référence ci-dessus est:

Unité de Coordination du Projet
A l'attention de Monsieur Marcel Dieudonné NZEMBA/Coordonnateur PRODIVAC
Arrondissement 2 Baongo, Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA
Téléphone: (+242) 06 878 72 45/06 644 75 07
Adresse électronique: prodivaccongo@gmail.com; estelle.bouss@yahoo.fr et gregorynga@yahoo.fr

Fait à Brazzaville le,

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Marcel Dieudonné NZEMBA

NOMINATION

Mgr François Hallyday MBouangui évêque coadjuteur de Nkayi!

Du clergé de Nkayi et ancien administrateur paroissial de Saint Michel Archange de Madingou poste, Mgr François Hallyday MBouangui a été nommé lundi 1^{er} décembre 2025 par le Pape Léon XIV, évêque coadjuteur de Nkayi, avec Droit de succession. Suivant la règle du code de Droit canonique, l'évêque ordinaire actuel, Mgr Daniel Mizonzo, sera appelé à faire valoir ses droits à la retraite dans trois ans, en 2028. Mgr MBouangui lui succédera automatiquement.



Mgr
François
Hallyday
MBouangui



Une vue du clergé et des laïcs présents à cette cérémonie

L'annonce officielle de cette nomination a été faite le lundi 1^{er} décembre 2025 en la paroisse Saint Michel Archange de Madingou poste par Mgr Javier Herrera Corona, Nonce apostolique au Congo et au Gabon. En présence de NN. SS Abel Liluala, archevêque de Pointe-Noire et de la Province ecclésiastique du Sud-

ouest (PESO); Daniel Mizonzo, évêque du lieu; Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de

Dolisie et l'ensemble du clergé de Nkayi.

Pascal BIOZI KIMINOU

A nos lecteurs

La Semaine dernière a été présentée au Centre d'études et de recherches chrétiennes (CERC) le livre de Mgr Daniel Mizonzo, philosophe, évêque de Nkayi.

Nous reviendrons sur cet ouvrage: «L'entente de la mort en phénoménologie philosophique».

A la semaine prochaine!

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Les catéchistes du doyenné Notre-Dame des victoires en formation!

Dimanche 30 novembre 2025, 1^{er} dimanche de l'Avent, les catéchistes du doyenné Notre-Dame des victoires étaient en formation en la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï. Elle était axée sur l'élaboration de la fiche pédagogique.

Les participants, une quarantaine de catéchistes des paroisses Notre-Dame des victoires de Ouenzé, Saint-Augustin de La Tsiémé, Saint Joseph de Tout pour le peuple, Saint Jean-Marie Vianney de Mouleké et Saint Jean-Baptiste de Talangaï, ont été édifiés sur le déroulement de l'enseignement catéchétique, animé par Roland Bienvenu Ossibi Ibara, catéchiste animateur de la paroisse Saint Jean-Baptiste. Il s'est agi de l'élaboration de la fiche pédagogique, en commençant par l'objectif, le titre de la leçon, la reformulation du texte, l'idée ou le contenu doctrinal, la parole de Dieu, le fait de vie, la mémorisation du texte et, pour terminer, la conclusion. Enfin, le conférencier a fait savoir que le catéchiste doit se munir des documents fondamentaux de l'Eglise, notamment la Doctrine sociale



Les catéchistes pendant la formation



Les enfants Elisa, au premier plan hier des catéchumènes

de l'Eglise, le Magistère de l'Eglise où sont consignés toutes les lettres pastorales des Papes et les encycliques, ainsi que le catéchisme national. Ces documents

sont nécessaires pour une bonne préparation de la fiche pédagogique, a souligné le conférencier.

Pascal BIOZI KIMINOU

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner



Aimé BOMBA MATONGO

Docteur en Droit (Paris 2)

Avocat à la Cour

Membre du Conseil de l'ordre

Ancien Secrétaire Général de l'Ordre National

Des Avocats du Congo

CABINET D'AVOCATS Aimé BOMBA MATONGO & ASSOCIES

B.P: Pointe Noire -Tél: 06.603.15.17-05.603.15.17

Email: bombamatongo.avocats@gmail.com

NIU: P23000000102611L

INSERTION LÉGALE

Maître Aimé BOMBA MATONGO, Avocat à la Cour, dont le cabinet est sis au quartier de l'aéroport à Tchimbamba, rue Paul Kamba, Pointe Noire, République du Congo, Tél : 06. 603.15.17 / 05.603.15.17

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérissseur

A l'audience de saisie immobilière du Tribunal de grande Instance de Pointe-Noire, au palais de justice, salle ordinaire desdites audience à 9 heures.

L'adjudication aura lieu le samedi 20 décembre 2025 à 9 heures.

Fait savoir à tous ceux à qui, il appartiendra:

Aux termes d'une convention de crédit à court terme assortie d'une affectation hypothécaire par un tiers, répertoire N°154/2019, datée du 29 août 2019, conclue entre LA BANQUE POSTALE DU CONGO, la société SAFRICAS et Monsieur Robert ILOBAKIMA, portant sur le titre foncier N°24.746, délivré par la conservation de la Propriété Foncière de Pointe-Noire, reçue par acte authentique de Maître Salomon LOUBOU-LA, Notaire, titulaire d'un office Notarial à la résidence de Brazzaville, sis résidence Les Flamboyants, place de la fontaine (ex-camp 15 aout) B.P. 2927 (Tél: 06.677.89.61, adresse mail, publiée à la division de la conservation des hypothèques et de la propriété foncière de Pointe Noire, le 03 mars 2020 sous dépôt 16 extrait 0323, sur une propriété immobilière bâtie sise à Pointe Noire, quartier Loandjili (arr. 4) cadastrée section AL, Bloc 26, parcelle 01, d'une superficie de 891 m2 du plan cadastral de la ville de Pointe Noire, objet du titre de propriété N°24746 pour sûreté et garantie de remboursement du crédit.

Et par la suite d'un commandement de Maître Roland MPAELA MOUNZE, Huissier de justice près la Cour d'appel Pointe-Noire, en date 21 mai 2025, enregistrée, inscrit et publiée au bureau de la conservation de Pointe-Noire 05 aout 2025, sous le numéro 01/917 valant ainsi saisie

de la propriété objet du titre foncier N° 24746.

Et à la requête, poursuite et diligence de LA BANQUE POSTALE DU CONGO en abrégé "B.P.C", Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 25.000.000.000 de FCFA, dont le siège social est à Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Place de la Poste, Centre-ville, immatriculée au RCCM tenu au greffe du tribunal de Commerce de Brazzaville sous le N° CG/BZV/01-2021-B14-00026, NIU: M 210000001784061, représentée par Monsieur Dieudonné BIYOU DI Directeur Général Adjoint de ladite banque, demeurant et domicilié es qualité au siège de ladite société créancière saisissante.

Ayant pour conseil Maître Aimé BOMBA MATONGO, Avocat à la Cour, dont le cabinet est sis au quartier de l'aéroport à Tchimbamba, rue Paul Kamba, Pointe-Noire, République du Congo, Tél: 06. 603.15.17 / 05.603.15.17.

En présence:

De la société SAFRICAS SA, société anonyme au capital de 15.000.000 FCFA, dont le siège social est situé à Pointe Noire (CONGO), Avenue Ndo-ko, Mpita, Pointe Noire, immatriculée au RCCM tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le N°CG/PNR/07 B 558, représentée par Monsieur Robert ILOBAKIMA, Gérant de ladite société, demeurant et domicilié es qualité au siège de ladite société, débitrice principale.

De Monsieur Robert ILOBAKIMA, de nationalité congolaise, demeurant au quartier Songolo Pointe Noire (Congo), pris en sa qualité de caution hypothécaire de la société SAFRICAS SA; il sera le samedi 20 décembre à 9 heures, procédé en l'audience de saisie immobilière du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, salle ordinaire desdites audiences au palais de justice, à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérissseur, de l'immeuble dont la désignation suit:

La propriété dont s'agit est le bien objet du titre foncier N°24746, propriété immobilière bâtie sise à Pointe Noire, quartier Loandjili dans l'arrondisse-

Ley Machell Bienvenu

DIBANGOU MACKITA

Avocat à la Cour

Tél: 06.984.23.10

Melphin NGAMBE

Avocat stagiaire

Tel: 06.900.84.98

ANNONCE SAISIE IMMOBILIÈRE PUBLICITÉ EN VUE DE LA VENTE A LA SUITE D'UNE SAISIE BANCAIRE

ment 4, cadastré Section: AL, Bloc: 26; Parcelle 01, d'une superficie de 891m2.

Tel que cet immeuble existe, s'étend et se comporte avec tous ses droits, aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tous les immeubles par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir caractère, toutes constructions et installations actuellement existantes, alors même qu'elles seraient omises à la désignation qui précède et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient être faites par la suite.

Mise à prix: 142.560.000 FCFA Augmenté de 12% du montant d'adjudication

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier de charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus, par le ministère d'Avocat ou par les enchérissseurs eux-mêmes.

Toute personne désirant enchérir, devra, pour être admise à le faire, consigner préalablement à l'ouverture des enchères au Greffe civil du Tribunal de Grande de Pointe-Noire, une somme qui lui plaira de fixer séance tenante.

Cette somme lui sera restituée dans le cas où elle ne demeurerait pas adjudicataire et dans le cas contraire, elle s'imputera sur les frais et sur la fraction exigible du prix d'acquisition.

Condition de vente:

- Inscription au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire;
- Vente strictement au comptant

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 2 décembre 2025.

Maître Aimé BOMBA MATONGO
(Avocat Poursuivant)

DIOCESE DE OUESSO

Son histoire et son évolution

L'histoire de l'Eglise catholique au Congo nous enseigne que les premiers missionnaires capucins d'origine portugaise arrivés en terre congolaise remonte à 1645.

La deuxième vague est celle des missionnaires spiritains d'origine française, arrivés en 1883, et qui donna naissance à deux vicariats apostoliques: celui du Moyen-Congo basé à Loango (Pointe-Noire) avec Mgr Marie Antoine Hyppolite Carrie et celui du Haut-Congo basé à Linzolo (Brazzaville) avec Mgr Prosper Philippe Augouard.

Le vicariat du Haut Congo fut divisé pour donner naissance au vicariat de Fort-Rousset dans la partie septentrionale du Congo. En 1950, avec l'instauration de la hiérarchie ecclésiastique en Afrique, le Saint-Siège transforma les vicariats apostoliques en diocèses. Ainsi, le 14 septembre 1955, trois diocèses sont érigés: Brazzaville, Pointe-Noire et Fort-Rousset (Owando). Depuis lors, l'Eglise du Congo connaît une grande expansion avec l'érection de six autres diocèses dont le nombre est passé à neuf aujourd'hui et répartis en trois provinces ecclésiastiques. Dans cette édition, nous mettons l'accent sur la province ecclésiastique du nord (PENORD) comprenant l'archidiocèse d'Owando et les diocèses suffragants de Ouessou et d'Impfondo avec un zoom sur le diocèse de Ouessou.

En effet, le diocèse de Ouessou a été érigé le 6 juin 1983 par le Pape Jean-Paul II. Il a pour cathédrale Saint Pierre Claver, fondée en 1940, et qui célèbre sa fête patronale le 9 septembre. La ville de Ouessou est la capitale administrative du département de la Sangha, située au nord-ouest de la République du Congo, reconnu par sa culture vivrière: le cacao. Le diocèse de Ouessou compte 28 prêtres et quatre diacres dont trois venaient d'être ordonnés dimanche 23 novembre 2025. Neuf communautés chrétiennes et dix paroisses réparties par

zones pastorales. zone centre: Cathédrale Saint-Pierre Claver, Jésus Ressuscité de Mboma (créée en 1995); zone frontière: Sacré-Cœur de Jésus de Sembé (créée en 1952), Cœur Immaculé de Marie de Souanké (créée en 1954); zone Palmeraies: Saint Joseph Ouvrier de Mokeko (créée en 1961); zone fluviale: Saint Joseph l'épouse de Marie de Pikounda (créée en 1934), Saint Michel Archange de Pokola (créée



Mgr Brice Armand Ibombo

en 1982), Christ-Roi de Ngombé (créée en 1987), Notre-Dame de la Visitation de Miadongo et Bienheureuse Marie de la Passion de Peké. Depuis 1983, le diocèse de Ouessou a été administré à tour de rôle par quatre évêques: NN. SS Hervé Itoua (1983-2006), Yves Marie Monot (Spiritain, de 2006 à 2021), Gélase Arnel Kema (2021-2023) puis administrateur



Cathédrale Saint Pierre Claver de Ouessou

apostolique de 2023 à 2025. Aujourd'hui, ce diocèse a pour pasteur Mgr Brice Armand Ibombo, le plus jeune des trois premiers, âgé de 52 ans, puisque né le 23 novembre 1973 à Abala, départe-

ment des Plateaux. Depuis sa prise de possession canonique le samedi 19 juillet 2025, Mgr Brice Armand Ibombo a déjà prononcé deux homélies de très grande facture, l'une le dimanche 20 juillet lors de sa première messe pontificale, l'autre le dimanche 23 novembre lors de la messe d'ordination de ses tout premiers prêtres. A cela s'ajoute

la lettre pastorale adressée aux ouvriers apostoliques et laïcs de son diocèse en septembre dernier. En 42 ans d'existence, le diocèse de Ouessou a réalisé d'énormes progrès avec la construction d'un bel évêché par Mgr Hervé Itoua dans les conditions difficiles de l'époque, alors que le département de la Sangha était encore enclavé. Aujourd'hui, de grands défis attendent l'évêque de Ouessou, notamment entreprendre les travaux de rénovation des structures de base, l'aménagement de la Cathédrale Saint Pierre Claver pour une cathédrale digne de ce nom, ainsi que la construction du mur de clôture. De même, mettre l'accent particulier sur la formation du clergé en s'appuyant sur le ratio nationalis, les responsables des mouvements d'apostolat et toutes les autres structures évoluant dans le diocèse.

A signaler que le département de la Sangha a donné à l'Eglise catholique au Congo deux évêques: NN.SS Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo, et Gélase Arnel Kema, archevêque d'Owando.

Pascal BIOZI
KIMINO

Homélie de Mgr Brice Armand Ibombo prononcée lors de la messe d'ordination de ses premières prêtres

(Suite et fin)

Mes frères Fayol, Benjamin, Héritier et Benjamin, vous êtes ordonnés le jour de la 40^e Journée mondiale de la jeunesse, qui a pour thème: «Vous aussi, vous allez rendre témoignage, car vous êtes avec moi» (Jn 15), intuition géniale du Saint Pape Jean-Paul II, pour rassembler la jeunesse du monde entier. Etant tous jeunes, soyez jeunes parmi les jeunes, soyez à côté de nos jeunes pour leur montrer le chemin de Dieu, les aider à grandir dans la foi et dans l'engagement dans l'Eglise et dans la société. Votre présence au milieu de la jeunesse est un acquis favorable à leur formation et leur encadrement. C'est un moyen efficace pour les aider à se détourner des antivaleurs et devenir des jeunes responsables et engagés. Le Pape Léon XIV dans son message pour cette 40^e Journée mondiale de la jeunesse nous invite au témoignage en deux aspects: «Notre amitié avec Jésus que nous recevons de Dieu comme un don et l'en-

gagement de chacun dans la société, en tant que bâtisseurs de paix». Ainsi, que la pastorale de la jeunesse et de l'enfance soit votre priorité! Chers fils, en m'appuyant sur le thème de la solennité de ce jour, je vous demande de faire du Christ Roi de l'univers votre guide et votre maître. Imitez Jésus-Christ le grand prêtre (Hb 10) et il vous aidera à être des bons prêtres selon son cœur. A vous la mission d'annoncer au monde la royauté de Jésus et la puissance de Dieu. A vous de dire au monde que Jésus est roi, non pas à la manière du monde, mais à la manière de Dieu, il est le roi de justice, car il a été avec les pauvres comme avec les riches; il est le roi de l'unité, car il est venu abolir les divisions et faire de tous les peuples, un seul peuple; il est roi d'amour, car par amour il a donné sa vie pour sauver l'humanité entière. Jésus le Roi de l'univers nous invite à mettre notre confiance en lui, pour régner avec Lui, sur le mal et le péché.

Cher fils Fayol,

Tout à l'heure par l'imposition des mains tu seras prêtre de Jésus-Christ, à toi de célébrer dignement l'eucharistie, et de transmettre le pardon de Dieu par le sacrement de la réconciliation, avec joie et dévotion, d'abord pour ta propre sanctification et pour la sanctification du peuple de Dieu.

Benjamin, Benjamin, Héritier,

Vous serez des diacres, vivez votre diaconie dans la simplicité et l'humilité, sans orgueil mais toujours dans l'esprit du service. Soyez des bons diacres à l'exemple d'Etienne et de Saint Laurent.

A vous tous filles et fils, qui participez à cette célébration eucharistique, à vous la mission de soutenir et d'aider ces jeunes frères. Dieu nous connaît tous, il connaît nos limites et leurs limites. Dieu ne choisit pas des hommes saints, mais des hommes ordinaires pour faire d'eux des instruments de sa miséricorde et de sa grâce, comme disait Jean-Paul II: «Dans l'Eglise et pour l'Eglise, les

prêtres représentent sacramentellement Jésus Christ Tête et Pasteur, ils proclament authentiquement la Parole, ils répètent ses gestes de pardon et d'offre du salut, surtout dans le Baptême, la Pénitence et l'Eucharistie» Pastores Dabo Vobis, n°15. Veuillez donc prier pour eux, car la mission n'est pas facile, ils ont et auront toujours besoin de votre soutien spirituel, matériel et affectif. N'attendez pas seulement de les critiquer, de les voir tomber pour vous moquer d'eux, car leur chute sera votre chute, leurs erreurs seront aussi les vôtres, et vous n'aurez pas fait votre devoir de parents, de frères, de sœurs et d'amis. Que le Seigneur vous bénisse tous et qu'il rende fructueux le ministère sacerdotal et diaconal de nos frères et que la Vierge Marie et Saint Pierre Claver intercèdent pour vous, pour notre diocèse et pour notre pays. Amen!

Mgr Brice Armand
IBOMBO
Evêque de Ouessou

DEUXIEME DIMANCHE DE L' AVENT, ANNEE A

«Convertissez-vous car le royaume des cieux est proche»

Textes: Is 11,1-10; Rm 15,4-9; Mt 3,1-12

Frères et sœurs,

L'Avent est le temps pendant lequel l'Eglise contemple la tension constitutive de toute la foi chrétienne. Le déjà du salut inauguré par le Christ et le pas encore de son accomplissement final. Les textes de ce dimanche nous placent dans cette dynamique où l'histoire humaine est traversée par l'irruption du Royaume. Jean le Baptiste, Isaïe, Saint Paul sont témoins de ce mystère; la venue de Dieu dans le temps qui appelle à la transformation réelle du cœur et de la création. Pendant ce temps, nous découvrons les dimensions essentielles, la mémoire de la première venue du Christ dans l'humilité et la chair, sa venue quotidienne dans nos cœurs et l'attente de sa venue glorieuse à la fin des temps. Jean le Baptiste, qui se trouve à la jointure des deux testaments prépare le peuple à accueillir la manifestation du Royaume, voix qui crie dans le désert. Le fait qu'il prêche dans le désert n'est pas un simple décor géographique, c'est un lieu théologique puisque c'est le lieu de la rencontre entre Dieu et Israël. Pour Isaïe 40, c'est dans le désert que surgit l'appel pour préparer la voix du Seigneur, convertissez-vous car le royaume des cieux est tout proche. Une proximité qui n'est pas simplement chronologique mais ontologique; en effet avec le Christ, Dieu se rend proche. Ce n'est pas une présence symbolique mais hypostatique dans l'union des deux natures, humaine et divine. C'est une invitation à une profonde metanoia. Saint Thomas d'Aquin voit en la conversion un acte fondamental par lequel l'homme se tourne vers son finis ultimus, sa fin dernière, Dieu lui-même.

Par ailleurs, le texte évoque le Messie qui baptise dans l'Esprit Saint et le feu. Le feu est symbole de divinisation (Théosis) et l'Esprit configure l'homme au Christ. Il s'agit aussi d'entrer dans cette vision messianique évoquée dans la première lecture «le loup habitera avec l'agneau». Cette image exprime une paix eschatologique, ce n'est plus simplement une absence de conflit mais une harmonie restaurée.

En ce dimanche, Jean Baptiste invite à accueillir le Messie. En réalité sa venue est une lumière qui dévoile une paix qui réconcilie l'humanité et la création. C'est autant dire que dans un monde fracturé, l'Avent nous invite à désirer un monde nouveau rempli de paix. Que le Saint Esprit aplanisse nos montagnes d'orgueil, comble nos vallées de désespoir, purifie les lieux désertiques de nos vies, redresse nos chemins tordus par le mensonge! Ainsi nous serons comme l'affirme Saint Paul, dans la vigilance et le dynamisme durant cette attente.

Abbé Ander KETIKETI

(Curé de la paroisse Sainte Thérèse de Ngambio)

PROGRAMME DES FESTIVITES DU 65^e ANNIVERSAIRE DE L'ARCHICONGREGATION DU SAINT-ESPRIT DU CONGO Allant du 1er au 29 décembre 2025

- **Du 1er au 9 décembre:** Neuvaine dans les paroisses;
- **Mercredi 10 décembre:** Récollecion du Temps de l'Avent;
- **Samedi 13 décembre:** Don de sang;
- **Du 15 au 22 décembre:** opération salubrité;
- **Du 23 au 24 décembre:** Rencontre sportive (Ndzango);
- **Jeuudi 25 décembre:** Célébration de Noël dans les paroisses
- **Vendredi 26 décembre:**
 - * Arrivée des délégations des diocèses à Brazzaville,
 - * Tenue du Conseil national avec pour ordre du jour: Adoption du règlement intérieur; du programme d'activités 2025-2026 ainsi que le budget exercice 2026.
- **Samedi 27 décembre:**
 - * En matinée, conférence-débat sur l'historique de l'Archiconfrérie;
 - * Dans l'après-midi, procession mariale dont le départ est prévu à la paroisse Notre-Dame des victoires de Ouenzé avec pour itinéraire l'avenue de France, rond-point Poto-Poto, école de la Mfoa et le point de chute, la Cathédrale Sacré-Cœur;
- **Dimanche 28 décembre:** En la fête de la Sainte Famille, célébration eucharistique, suivi d'un repas communautaire;
- **Lundi 29 décembre 2025:** Retour des délégations dans leurs diocèses respectifs.

Pour l'aumônier national
Père Pierre BILONGO

Pour le Bureau exécutif
Gérard MISSAMOU, président

Peut-on venir à bout de l'échec scolaire?

GOVERNANCE FORESTIERE

Faire avancer les objectifs de légalité et de transparence

Le Comité conjoint de mise en œuvre (CCM) de l'Accord de partenariat volontaire (APV) entre le Congo et l'Union européenne (UE) s'est réuni jeudi 27 novembre 2025 à Brazzaville pour sa 22^e session. Cette réunion a porté sur les progrès réalisés depuis l'accord signé en 2010, qui vise à lutter contre l'exploitation forestière illégale en garantissant la légalité du bois congolais exporté vers l'UE. Elle a été coprésidée par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, et Mme Anne Marchal, ambassadeur de l'Union européenne au Congo.

Les discussions ont principalement été focalisées sur l'évaluation des progrès dans le cadre du plan quinquennal 2024-2025; l'attente de la délivrance des premiers certificats de légalité (CL) qui représente une étape clé vers l'émission des premières autorisations FLEGT prévue d'ici 2028; les ajustements du système informatisé de vérification de la légalité (SIVL) pour garantir sa pleine opérationnalité à tous les niveaux, y compris l'éventuelle intégration d'un module facilitant l'émission des permis CITES; et la finalisation des textes d'application du code forestier (Loi 33-2020), notamment les directives pour l'aménagement simplifié. Les participants ont passé en re-



Photo de famille à la fin des travaux, au 1^{er} plan Mme Anne Marchal et Mme Rosalie Matondo

vue plusieurs avancées structurantes soulignant la dynamique engagée par les deux parties. Un mémorandum a été signé à la fin des travaux pour prendre en charge toutes les recommandations formulées, faire avancer les objectifs de légalité, de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des ressources naturelles. Mme Anne Marchal a souligné que «la ressource forestière ne peut pas être victime des lenteurs administratives». Selon elle, «avec un peu d'efforts, les ressources forestières du Congo peuvent vraiment être maximisées pour contribuer à l'économie et à l'employabilité». Pour elle, «l'urgence est d'atteindre la pleine opérationnalité de l'APV, d'autant que l'entrée en vigueur imminente du règlement européen sur la déforestation (RDUE) impose une cadence renforcée et une ligne politique

claire sur le cadre légal d'exportation du bois». De son côté, Rosalie Matondo, a rassuré: «l'année 2025 marque un tournant historique avec la future émission de nos premiers certificats de légalité». Pour elle, les avancées du processus «témoignent de l'engagement ferme du Gouvernement à transformer notre filière à garantir la légalité de nos bois et à renforcer notre position de leader en matière de certification et la gestion durable en Afrique centrale.» Elle a soutenu que le secteur forestier doit évoluer pour s'ouvrir aux marchés internationaux. «Avec l'Union européenne, nous avons beaucoup d'accords pour les forêts. C'est un des partenaires importants de voir au-delà des exigences de la gestion durable de l'économie forestière», a-t-elle déclaré.

Philippe BANZ

ECONOMIE

La Banque africaine de l'énergie, un pas vers l'avant!

L'association des pays producteurs de pétrole africain (APPO) qui s'affirme progressivement à l'international, fait face à trois défis à relever: le problème d'infrastructures, de technologies et de financements. A propos du dernier point, il existe un projet de création d'une banque africaine de l'énergie qui est pratiquement à sa phase finale.

Le siège de la banque sera au Nigéria. Elle a pour objectif, comme toute autre banque, de mobiliser des fonds pour pouvoir financer tous les projets énergétiques, y compris les projets d'énergie fossile. «Les bureaux sont déjà prêts; le recrutement du directeur général est en cours. Cette banque permettra à l'Afrique de sortir de la pauvreté énergétique, parce que l'un des défis de l'Afrique, c'est la "cuisson propre". Même dans les grandes villes, le taux de ceux qui ont accès au butane est faible; beaucoup d'Africains utilisent encore le charbon de bois, or, le charbon de bois est nocif pour la santé. Avec cette institution, nous voulons renverser la tendance», a fait savoir Serge Désiré Kohemun, spécialiste de l'aval pétrolier à l'APPO, à l'occasion du forum international sur le contenu local, tenu en début novembre 2025 au Congo.

Cette banque permettra éga-



Serge Désiré Kohemun

lement à l'Afrique de développer des infrastructures. «Il y a un projet d'infrastructures en Afrique Centrale: central african pipeline system (CAPS). C'est un projet de pipeline qui va traverser toute l'Afrique centrale. La Banque pourra aussi financer ce genre de projet que la plupart des institutions internationales hésitent de financer. Depuis des années, il y a un projet de construction d'une centrale hydro électrique en RDC, qui pourra peut-être alimenter toute l'Afrique centrale. La Banque de l'énergie pourra financer tous ces projets avec les capitaux des pays membres de l'APPO», a-t-il renchéri.

Présentement, 25% des capitaux sont déjà mobilisés, ce

qui correspond à environ deux milliards de dollars américains. Pour un début, a expliqué le responsable de l'aval pétrolier à l'APPO, la banque pourra démarrer avec ces capitaux, et les pays membres pourront apporter d'autres capitaux pour que la banque soit pleinement opérationnelle. Ce projet a été salué par le Premier ministre congolais Anatole Collinet Makosso, qui a d'ailleurs appelé les pays membres de l'APPO à prendre des parts dans le capital de cette banque avant son lancement officiel. C'était à la tribune du forum sur le contenu local.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Pour ne pas manquer
une édition de La Semaine
Africaine, mieux vaut s'abonner

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE

BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°012/2025/MEF/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours.

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
		SECTION	BLOC	PLLE (S)	SUPERFICIE			
1	14718 DU 07/07/25	ACV7	40	01 à 10	4000.00 m ²	TCHIKOMBA LUIVUITI	LOANGO	OTSOU Aline Carine
2	14820 DU 14/08/25	Q	08	07	807.13 m ²	ROY	02	KARAGNARA Oumar
3	14785 DU 31/07/25	X	176	43	144.23 m ²	TIE - TIE	03	ISSABO ESSINGA Yves
4	14822 DU 14/08/25	X	147	04	376.71 m ²	MBOUKOU	03	MATOU MONA Sansy Regne Estheglene Gracya
5	14636 DU 16/05/25	S	44	01 et 01 bis	1054.86 m ²	MATENDE	02	GANGUE Hady Amadou
6	14651 DU 26/05/25	S	76 bis	09	432.00 m ²	MATENDE	02	KARAGNARA Sekou
7	13476 DU 31/08/23	KGB	42	01 bis et 02 bis	1000.00 m ²	POINTE INDIENNE	LOANGO	BOUKAKA Thérèse
8	14502 DU 27/02/25	C	/	502 et 504	1000.00 m ²	SONGOLO	02	MAKEMBI KOMBO MAKALA Saturnin Jean Pierre
9	14522 DU 14/03/25	CG	08	07	500.00 m ²	KOUFOLI	05	LOEMBET épouse JEFFIER Gloria Adeline
10	14827 DU 20/08/25	AF	96 bis	14	500.00 m ²	SIAFOUMOU	05	GOMBA Nathalie Gertrude
11	14628 DU 14/05/25	Q	46	02	338.06 m ²	ROY	02	SARR Mamadou
12	14109 DU 22/08/24	AI	128	3 bis	197.82 m ²	MAKAYABOU	05	M'BATCHY Hervé Junior Emmanuelli et enfants BISSOUMOUNOU Andy, Klein, Enzo, Francis
13	14836 DU 22/08/25	AL	121	1	390.31 m ²	LOANDJILI	04	MAYELA Marie Stely Cévérine
14	14819 DU 14/08/25	R	44	04 bis	156.11 m ²	GRAND MARCHE	01	LY Ibrahim
15	14493 DU 20/02/25	AC	203	01	743.37 m ²	MBOTA RAFFINERIE	05	ENDZANGHAT Dave Guillaume Siege
16	14717 DU 07/07/25	ACV7	64	01 à 10	4000.00 m ²	TCHIKOMBA LUIVUITI	LOANGO	DAMBENDZET- DIRA Sacha
17	14662 DU 30/05/25	AL	153	05	366.80 m ²	LOANDJILI	04	DARY Asma Arlette Kheira, DARY Abraham Amael Kenny, DARY Adzabe Amal Kendra
18	13571 DU 20/10/23	ACV4	71	10	500.00 m ²	MENGO	LOANGO	GNOGNO PEYA Feryt Spelvin
19	13989 DU 19/06/24	AVC3	171	04	400.00 m ²	VINDOULOU	LOANGO	MIANZONZIKILA Elsie Keth Sandra
20	14497 DU 21/02/25	AC	59	03	395.54 m ²	MBOTA RAFFINERIE	05	MASSAMBA SEHOSSOLO Khervys Parfait
21	15645 DU 21/05/25	CF	138	06	500.00 m ²	MONGO-KAMBA	04	DAGA Zidane Dieu Donné
22	14860 DU 1er /09/25	P	73	12	218.99 m ²	MVOU MVOU	02	SAMBA Edith Brigitte
23	10216 DU 18/11/19	ABW	368	05	500.00 m ²	MONGO- MPOUKOU	05	LONDA Diane Aline
24	13811 DU 06/03/24	W	100	01	300.00 m ²	FOND TIE TIE	03	BANDIO Wilfrid Yvonne
25	14196 DU 04/10/24	ACF	155	10	400.00 m ²	VINDOULOU	04	DZIENGUE Chantal
26	14826 DU 20/08/25	T	40	16	323.83 m ²	LE GORILLE	02	LATOUNDJI Atma
27	14738 DU 11/07/25	AI	166	06	400.00 m ²	MAKAYABOU	05	TCHICAYA Armel Julia
28	7776 DU 19/09/16	CN	320	05	500.00 m ²	VINDOULOU	04	KITSOUKOU Celestine
29	13995 DU 20/06/24	ACL2	95	01 et 02	1000.00 m ²	LUBUTCHI	05	BEMBA BITEMO Christ
30	14250 DU 06/11/24	AM	89	11	160.16 m ²	NKOUINKOU	04	MBENGOU Patrick Raymond
31	14552 DU 27/03/25	BZ4	215	02 et 04	1000.00 m ²	TCHIBALA	05	AYOUKA Samyra Angela
32	14541 DU 24/03/25	ABX3	213	03	500.00 m ²	LEMBA zone soulou	LOANGO	BON - GALOU EDZI Midavene Desie Julie
33	14130 DU 30/08/24	CJ suite	69	03 et 08	1000.00 m ²	VINDOULOU	04	BAKOUA Pierre
34	14332 DU 06/12/24	BZ2	77	05	500.00 m ²	TCHIBALA	05	NIAMBI Celestin Buchoux
35	14752 DU 16/07/25	AB	39	04	600.00 m ²	SONGOLO	05	TCHICAYA NZAOU Clément
36	14906 DU 18/09/25	ACM1	165	08	500.00 m ²	NGONDJI	04	DIANGALA Esthelle Carine Gwladis
37	14679 DU 12/06/25	CG	138	06	750.00 m ²	KOUFOLI	05	NKODIA Lie Wilfrid Olivier
38	14605 DU 30/04/25	AL	99	08	456.52 m ²	LOANDJILI	04	La Succession TCHIBINDA Guy François
39	14687 DU 17/06/25	AH	48	02	400.00 m ²	FAUBOURG	05	OBONDZO née AZEMIKHAH Olga
40	1883 DU 26/01/12	AF	120 BIS	01	6756.96 m ²	SIAFOUMOU	05	BONGHO-NOUARRA Christ Angel Yvon

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable. (Arr. 26 de la loi 17/2000, du 30 décembre 2020, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 24 Novembre 2025

Le chef de bureau,

Yvon Faustin Magloire OKEMBA, Inspecteur des Impôts

VIE ASSOCIATIVE

Des ONG à l'école de la sécurité

Comment se prémunir des menaces ou des attaques de toutes sortes? La question a été au cœur d'un atelier organisé du 24 au 25 octobre 2025 à Pointe-Noire par le mouvement «citoyen» Ras-le-bol, en collaboration avec l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH).

Cet atelier, qui s'est déroulé sous la supervision de Maître Bertrand Menier, juriste et coordonnateur du mouvement citoyen «Ras-le-bol», s'inscrit dans la phase 2 du projet «Palabre du citoyen» exécuté par 001 en collaboration avec l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH). Il vise à former une vingtaine d'activistes aux astuces de sécurité. Quelque vingt participants ont été invités à y prendre part.

L'objectif principal était de «Renforcer les capacités de prévention et d'anticipation des risques d'agression physique, mettre en place des stratégies pour mieux assurer la sécurité physique des défenseurs des droits humains et former sur les techniques de plaidoyer par les outils digitaux».

Un objectif en lien étroit avec un contexte congolais sécuritaire peu ou pas du tout reluisant pour les activistes des droits de l'homme. Si la réalité n'est pas aussi alarmante que sous d'autres cieux, les acteurs congolais de la société civile subissent tout de même des harcèlements physiques et moraux, des agressions de toutes dans l'exercice de leurs fonctions. L'insécurité est également numérique, en raison des cas de verrouillage des communications



Les participants à la fin de la formation

internet, du vol des données dans des ordinateurs d'ONG de la surveillance faits et gestes de ces animateurs d'OSC. Le cas de Nina Kiyindou continue de susciter l'indignation auprès des observateurs.

Pour avoir dénoncé la manière dont la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) mène la traque contre des bandits appelés «Bébés noirs», la directrice exécutive de l'OCDH a récemment fait l'objet d'un réquisitoire confinant à la menace dans un texte publié sur les réseaux sociaux par un certain Murphy Mouyoki. «La jeunesse congolaise vous met en garde, madame», a écrit Murphy Mouyoki se définissant comme «humble serviteur de La République (du Congo, NDLR)».

C'est dire que la menace est bien là. Des menaces qui s'intensifient souvent lors des périodes sensibles comme les élections. Et la présidentielle de mars prochain ne saurait faire exception. Il faut donc des précautions «À l'approche de l'élection présidentielle de mars 2026, la nécessité de renforcer la résilience des activistes et dé-

fenseurs des droits humains, face à la montée des restrictions de l'espace civique et les risques d'atteintes aux droits fondamentaux devient plus qu'urgent», indiquent les termes de références.

Ainsi, durant les deux jours de la formation, des communications ont été faites sur les astuces et les attitudes que devraient ou doivent adopter les animateurs d'OSC afin de réduire les risques et de mettre à l'abri des menaces aussi bien physiques que numériques.

Une approche approuvée par les participants. «Des communications très pertinentes. C'est à nous de mettre à profit Les enseignements reçus, la formation dans l'accomplissement de nos tâches», s'est félicité Kevin Nzila, membre de l'Association pour le respect du droit des populations autochtone du développement durable et du droit de l'homme (ARPA2 H).

En rappel, cet atelier s'est tenu grâce à un appui financier de Terre solidaire, une ONG française dont l'une des missions est la lutte contre les injustices sous toutes leurs formes.

John NDINGA NGOMA

REMERCIEMENTS

Hervé Brice Mampouya, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les enfants Mampouya, les familles Mbembé et Kimpandzou, remercient tous les parents, amis et connaissances qui les ont assistés moralement, matériellement et financièrement lors du décès de leur mère, tante et sœur, madame Mampouya née Boukaka Joséphine. Décès survenu le 27 octobre 2025 au CHU de Brazzaville. La cérémonie d'inhumation a eu lieu le vendredi 14 novembre au cimetière de Mayamba, village Yanga, district de Boko (département du Pool) suivie de la construction de la pierre tombale, le 29 novembre.



Que tous trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude et le sentiment de notre sempiternelle reconnaissance.

IN MEMORIAM

À l'occasion du cinquième anniversaire de la disparition de l'Honorable Mank Marcel NKOUKA MALEKA, la famille se souvient avec respect et émotion de cet homme d'engagement et de conviction.

Cinq années se sont écoulées, mais son souvenir demeure vivant et aura marqué les esprits par son intégrité, sa rigueur et son profond sens du devoir.

En ce jour de mémoire, son épouse et veuve Madame Bernadette NKOUKA MALEKA, ses enfants Alida, Mika, Touly et Sivey ainsi que ses petits-enfants renouvellent une pensée pieuse envers celui qui fut un époux aimant, un père attentif et un grand-père admirable.

Honorons ensemble sa vie, son parcours et les valeurs qu'il a transmises.

Que son âme continue de reposer en paix.



Notre client, filiale d'un groupe, envisage l'extension de ses activités vers le marché sous-régional avec pour ambition de devenir un acteur clé en Afrique centrale.

Dans le cadre du renforcement de son effectif, notre client recrute deux (02) COMPTABLES SENIOR et JUNIOR H/F hautement qualifiés qui seront sous la supervision directe du Chef de Département Finance et Comptabilité avec les missions et responsabilités suivantes:

Missions et responsabilités du comptable Senior:

- S'assurer de la tenue à jour des journaux comptables et du grand livre (saisie et édition) et du classement des documents comptables et des pièces justificatives;
- S'assurer de la vérification de la régularité des dépenses effectuées dans le respect des imputations budgétaires et veiller au classement des pièces justificatives de ces dépenses (devis, BC, factures, BL, copie de chèques...);
- S'assurer de l'édition des balances mensuelles et réaliser le rapprochement bancaire mensuel;
- S'assurer de la mise en œuvre et du suivi des opérations comptables;
- S'assurer du traitement des informations reçues de la Trésorerie;
- Superviser la préparation des états comptables ainsi que les revues analytiques y afférentes;
- Assurer la vérification des états de trésorerie;
- Contrôler la régularité et la sincérité des informations financières et comptables;
- Participer à la production des programmes et rapports d'activités annuels;
- Participer à la définition des procédures comptables et financières puis s'assurer de leur application;
- Mettre en place une veille en vue de se tenir informé de l'évolution de la réglementation comptable et financière et recommander les ajustements idoines;
- Contribuer à l'actualisation et à la conception d'outils d'analyse et de suivi (outils de reporting, tableau de bord, états de synthèse);
- Réaliser toute autre activité demandée par le supérieur hiérarchique dans le cadre des objectifs de la direction.
- Participer à la définition des procédures comptables et financières puis s'assurer de leur application;
- Mettre en place une veille en vue de se tenir informé de l'évolution de la réglementation comptable et financière

et recommander les ajustements idoines;

- Contribuer à l'actualisation et à la conception d'outils d'analyse et de suivi (outils de reporting, tableau de bord, états de synthèse);
- Réaliser toute autre activité demandée par le supérieur hiérarchique dans le cadre des objectifs de la direction.

Profil:

- Être titulaire au moins d'un diplôme de BAC+3 en Finance et Comptabilité, Audit ou toute autre qualification équivalente;
- Avoir au moins cinq (05) années d'expériences professionnelles avérées et prouvées au poste de Comptable
- Avoir de solides expériences en matière de gestion comptable et financière;
- Avoir la maîtrise d'Office 360 et sa flotte bureautique (Word, Excel avancé, Power Point), et des logiciels de gestion comptable et financière;
- Être rigoureux et autonome, réactif et proactif;
- Être capable de travailler sous pression;
- Avoir une excellente capacité d'analyse et de synthèse;
- Être de bonne moralité et avoir une grande capacité à travailler en équipe;
- Avoir le sens des responsabilités et de la retenue professionnelle;
- Savoir gérer les priorités et être force de propositions.

Missions et responsabilités du comptable Junior:

- Faire le suivi de la fiabilité et de l'image sincère des comptes afin de garantir la certification des états financiers.
- Effectuer la revue des comptes
- Vérifier les imputations et écritures comptables
- Vérifier les analyses de comptes
- Contrôler les comptes de trésorerie
- Suivre les comptes d'immobilisations

- Effectuer la revue des liasses fiscales
- Contrôler et traiter les éléments de paie
- Suivre les comptes de charges et produits
- Définir les schémas comptables pour l'ensemble des opérations
- Appuyer les différentes unités organisationnelles au quotidien
- Organiser et animer des modules de formation à l'attention des opérationnels;

Profil:

- Bac +2 minimum Audit; Comptabilité, Contrôle de Gestion
- 4 ans minimum au poste de Comptable
- Avoir le sens de la communication et de la discrétion
- Être honnête, rigoureux et méthodique

Lieu des postes: Brazzaville, CONGO

Type de contrat de travail: Contrat à durée déterminée avec une période d'essai (si CDD concluant à terme, signature d'un CDI).

L'offre est valable jusqu'au 12 décembre 2025 inclus à 17h 00 mn, heure de Brazzaville.

Si vous correspondez au profil recherché, merci d'envoyer à l'adresse suivante:

recrutements.societes@gmail.com:

- Une lettre de motivation dûment signée;
- Un curriculum vitae détaillé (plus une photo couleur).
- Les certificats ou attestation de travail couvrant le nombre d'année requis pour le poste à pourvoir;
- Les copies certifiées des diplômes obtenus et certificats de formation (éventuel).

NB:

Les dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai, ne seront pas examinés.

Seules les candidatures retenues pour les tests seront contactées. Nous nous réservons le droit de ne pas donner une suite au présent avis de recrutement.

SECURITE ROUTIERE

Identifier les véhicules automobiles est un enjeu majeur

«L'identification des véhicules automobiles, enjeu majeur pour la sécurité de nos routes», c'est sous ce thème que la République du Congo a célébré la 14^e Journée africaine de la sécurité routière, en parallèle avec la Journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route instaurée par les Nations unies. Cette journée a été célébrée en différé dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, le dimanche 23 novembre 2025. La cérémonie, présidée par le chef de cabinet du préfet de Pointe-Noire, Alphonse Boumandouki, a réuni les directeurs départementaux des Transports terrestres de Pointe-Noire et du Kouilou, le président des promoteurs des auto-écoles Pointe-Noire/Kouilou ainsi que de nombreux agents du secteur.

Les directions départementales des Transports terrestres de Pointe-Noire et du Kouilou ont débuté les activités par un grand carnaval de sensibilisation. Parti de l'Hôtel de ville, le cortège a rejoint la direction départementale des Transports terrestres du Kouilou, près du siège du 4^e arrondissement Loandjili. Le directeur départemental du Kouilou, Osdal Sorel Ngokaba, a rappelé l'impératif de l'immatriculation: «De nombreux engins à deux, trois ou quatre roues ne sont pas immatricu-



Des agents des DDTT P/Noire/K distribuant des prospectus aux conducteurs

lés. Il est essentiel que ces véhicules le soient. Quiconque néglige cette étape sera considéré comme un véhicule fantôme.» Si la route est un outil de développement, elle demeure aussi une source de drames humains. À mi-parcours de l'année 2025, les chiffres présentés par le directeur départemental des Transports terrestres de Pointe-Noire, Alain Serge Ebba, témoignent d'une situation inquiétante: «Département du Kouilou: 158 accidents enregistrés, 124 véhicules non identifiés, 34 décès, 55 blessés graves, 69 blessés légers. Département de Pointe-Noire: 974 accidents, 24 décès, 118 blessés graves, 253 blessés légers.» Dans son message du 13 novembre à Brazzaville, la ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Ingrid Olga Ghis-

laine Ebouka-Babackas, a insisté sur l'importance de l'entretien des véhicules, du contrôle technique, de l'immatriculation et de la digitalisation du fichier national des immatriculations, une réforme majeure pour une meilleure traçabilité des véhicules et une amélioration de la sécurité routière. De son côté, le chef de cabinet du préfet de Pointe-Noire a lancé un appel aux acteurs du secteur: «Les progrès en matière de sécurité routière ne doivent plus rester des rêves. Il faut des mesures strictes pour mettre fin à ces situations désastreuses.» Les directeurs départementaux des Transports terrestres de Pointe-Noire et du Kouilou ont invité les populations à faire de la sécurité routière une priorité collective. Car pour préserver des vies, ont-ils rappelé, chacun a un rôle à jouer.

Jessica KINANI

AUTONOMISATION

Le collectif Lamuka mobilise ses partenaires pour la cause des handicapés

Sous la présidence de Gustavine Louzolo Massangha, les membres du collectif Lamuka et leurs organisations partenaires se sont réunis mardi 25 novembre 2025, à Brazzaville, pour examiner les avancées du programme régional et définir de nouvelles stratégies.

Cette rencontre a mis l'accent sur l'autonomisation, la formation et l'élargissement de l'espace civique, conformément aux recommandations issues des conférences de la Concertation des collectifs des associations féminines de la région des grands lacs (CO-CAFEM/GL). La réunion, dirigée par la responsable du collectif Lamuka, Gustavine Louzolo Massangha, a permis de dresser un état des lieux des initiatives menées depuis plusieurs années et de réaffirmer les ambitions du collectif en matière d'action sociale, juridique et citoyenne. Succédant au collectif Liloba, qui s'était illustré en portant «la voix des sans-voix», notamment celle des femmes violées ou violentées en situation de handicap, Lamuka incarne désormais une dynamique élargie. Ses actions ne se limitent plus au plaidoyer ou à la dénonciation: elles visent à transformer durablement la réalité quotidienne des femmes en privilégiant des solutions concrètes. L'un de ses axes majeurs repose sur l'autonomisation économique et sociale des femmes handicapées, longtemps marginalisées dans l'espace public et le processus de prise de décision. La rencontre du 25 novembre dernier s'est inscrite également dans le cadre de la commémoration du deu-



Pendant la réunion

xième anniversaire des conférences du COCAFEM/GL organisées à Brazzaville. Grâce à la coordination régionale, plusieurs initiatives ont été conduites sous le programme «Spotlight Initiative», qui encourage les OSC féminines à s'impliquer activement dans l'élargissement de l'espace civique et la promotion des droits des femmes. Les échanges ont rappelé les moments forts de ces deux dernières années, notamment le dialogue de haut niveau, tenu du 19 au 20 janvier 2023 à Brazzaville, qui avait mis l'accent sur le renforcement des capacités juridiques et politiques des femmes rurales. L'objectif consistait à faciliter leur accès aux instruments de gouvernance de l'Union Africaine et à consolider leur participation aux débats publics. Autre fait souligné lors de cette réunion: la session de formation intensive du 24 au 26 octobre 2023 au centre Edmond de Brazzaville, consacrée au plaidoyer, au lobbying et au leadership féminin. Cette formation avait réuni des respon-

sables associatives de plusieurs pays d'Afrique centrale et de l'ouest, renforçant leur aptitude à défendre efficacement les droits des femmes dans un contexte où les restrictions civiques persistent. La réunion du collectif a également abordé une question souvent négligée: l'hygiène menstruelle. Le collectif milite pour que la serviette hygiénique, encore considérée comme un produit de luxe dans certaines localités, devienne accessible à toutes les femmes, plus spécifiquement aux femmes handicapées, vulnérables face aux contraintes matérielles et sanitaires. Gustavine Louzolo M., clôturant la réunion, a réaffirmé la détermination du collectif à poursuivre ses actions en synergie avec les partenaires régionaux, avec l'objectif de promouvoir une société congolaise plus inclusive, plus équitable et respectueuse de la dignité de toutes ses citoyennes, en particulier les plus vulnérables.

Gaule D'AMBERT

FORET

Analyse des textes guides à l'information forestière

Le Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage (CEFA) a abrité du 20 au 21 novembre 2025 un atelier d'analyse du draft de textes sur l'accès à l'information forestière. Il conduit à l'identification de ses faiblesses pour renforcer la gouvernance des ressources forestières. La rencontre a été organisée par l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), en collaboration avec le Réseau des femmes pour le développement durable (REFADD).

Les travaux ont été ouverts et clôturés par Mme Marie Odette Itango, chargée de la communication du REFADD, en présence de Mme Laurence Weté Soh, facilitatrice de gouvernance forestière, et de Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, directrice exécutive de l'OCDH. Les participants ont analysé l'ensemble des textes produits par le cabinet TERA, et cherché à comprendre la raison de la lenteur d'élaboration des textes d'application. Ils ont identifié les faiblesses des textes sur l'accès à l'information, afin d'accélérer l'élaboration des textes d'application du nouveau code forestier adopté par le Congo depuis juillet 2020. Parmi ces textes figure le décret sur l'accès à l'information forestière. Cet atelier visait aussi à renforcer la participation des femmes dans le processus des réformes



Les organisateurs et les participants

en cours dans le secteur forestier. Les débats ont été axés autour des deux thèmes. L'un a porté sur «Le processus de réformes des ressources forestières du Congo» et l'autre sur «L'aperçu sur l'accès à l'information forestière». «Nous avons compris qu'il existe une structure pour nous informer, surtout ce qui est réformes et la gestion forestière. Il est important d'associer tous les acteurs, notamment l'administration publique, la société civile et les populations autochtones qui sont concernées dans la gestion forestière», a déclaré Mme Christella Mbongo-Passi, membre de l'association Femme énergie. Daniel Ndinga, expert et spécialiste en gouvernance forestière, a souligné l'intérêt de la rencontre. «Toutes les conditions sont définies. Toute personne qui souhaiterait obtenir les informations liées à la gestion durable

des forêts doit adresser une demande pour accéder facilement aux informations. La gestion des ressources naturelles forestières exige une transparence dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de partenariat volontaire et application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (APV /FLEGT)», a-t-il déclaré. Mme Laurence Weté Soh a expliqué que «l'implication à la participation de toutes les parties prenantes est importante dans les processus de prise des décisions quel qu'il soit». D'où le rappel de Mme Marie Odette Itango: «Le Congo a signé un accord de partenariat volontaire avec l'Union européenne en 2010 pour renforcer la gouvernance des ressources forestières. L'un des piliers de cette gouvernance constitue le renforcement du cadre législatif et réglementaire».

Philippe BANZ

JOURNEE DU MARECHAL LECLERC

L'action de Leclerc continue d'inspirer les enfants de troupes

L'attention est accordée chaque année, à la place d'armes de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL) à Brazzaville, pour célébrer la gloire posthume du maréchal Leclerc, homme au fabuleux destin, mais également celle de l'amitié fidèle entre le France et le Congo. C'est dans cet élan qu'a été commémorée la Journée du maréchal Leclerc, le 27 novembre 2025, à la place d'armes de cette école. C'était en présence de Rémy Ayayos Ikounga, président de l'association des anciens enfants de troupe (AET) du Congo et de la Fédération des anciens enfants de troupes d'Afrique, du colonel-major Camille Serge Oya, commandant de l'EMPGL, et du colonel Thomas Cassan, attaché de défense auprès de l'ambassade de France au Congo. Etaient également présents, des anciens enfants de troupes et d'autres invités.

Après avoir dressé longuement le brillant et excellent parcours scolaire et militaire du maréchal Leclerc (Philippe De Hauteclocque à l'état-civil) en France et dans plusieurs pays du monde, et notamment ceux d'Afrique, l'AET Serge Eugène Ghoma Boubanga, secrétaire général adjoint de l'association, a rappelé qu'«il est né le 22 novembre 1902, et a fait ses études à l'école militaire de Saint-Cyr. Il en est ressorti également que: «Ce 24 août 1943, où le général De Gaulle lui demanda de mettre sur pied la 2e



Thomas Cassan, Camille Serge Oya et Rémy Ayayos Ikounga lors du recueillement

division blindée par transformation de la force L., récemment devenue 2^e DFL, à Casablanca. C'est à partir de là que Leclerc forge son outil de combat, dont il dira un an plus tard, c'est sa plus belle victoire. Major de sa promotion à l'école de guerre en 1937, Leclerc se verra empêcher de terminer sa formation à cause de la déclaration de guerre. Dans les semaines qui suivent, il est affecté à la quatrième division d'infanterie chargée de renforcer la ligne Maginot, avant de prendre la tête du troisième bureau chargé des opérations». Ecœuré de voir la capitale à «plat ventre», poursuit l'orateur, «il refuse la défaite, puis rejoint le mouvement de résistance du général De Gaulle. Il prend alors le pseudonyme de Leclerc, nom qui sera utilisé pour baptiser la toute jeune école d'enfants de troupes créée à Brazzaville, auréolée de l'immense prestige d'incarner la capitale de la France libre». Leclerc relève-t-il, «était un homme complexe, aux convic-

tions souvent en avance sur l'époque, «mais toujours fidèle à l'intérêt national en étant le chantre de la réconciliation. Quand les voix s'élèvent dans l'Empire de l'après-guerre mondiale pour demander plus d'autonomie, il s'implique sur la nécessité de nouer des amitiés vivantes avec les colonies... Il décède à la suite d'un crash d'avion, non loin de Colomb-Béchar, le 28 novembre 1947. Au-delà de la perte du libérateur de Paris, c'est également un chef de guerre héroïque ayant du cran qui continue d'inspirer les enfants de troupe de toutes les générations de tous les continents, et intensément ceux du Congo». A l'issue de la cérémonie, l'association des anciens enfants de troupe du Congo, à travers son président Rémy Ayayos Ikounga, a offert une débroussailleuse à l'EMPGL, réceptionnée par son commandant, le colonel-major Camille Serge Oya.

Alain-Patrick MASSAMBA

COOPERATION CHINE-CONGO

Des zones rurales congolaises en voie d'électrification!

Sous la houlette de Frédéric Manienz, directeur de cabinet du ministre de l'Energie, les parties prenantes au programme d'électrification des zones rurales (PEZOR) ont tenu mercredi 19 novembre 2025 à la représentation du PNUD à Brazzaville, une rencontre technique axée sur la mobilisation des financements chinois en faveur du PEZOR, dans sa phase pilote 2026-2030.



Mmes Christina Huying, Adama Dian Barry et Frédéric Manienz

Cette rencontre a réuni les représentants du ministère de l'Energie, de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo (UNOC), du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et de la fondation chinoise Nova international, avec pour finalité de parvenir à un consensus et à des engagements pour accroître l'accès à l'électricité dans les zones rurales du Congo. Avec le PEZOR, plus de 200 localités seront connectées au réseau électrique national. Le représentant du ministre de l'Energie et de l'hydraulique a estimé que le lien entre la mobilisation des ressources financières et techniques chinoises et la mise en œuvre du PEZOR est désormais «une urgence nationale». Il a appelé à un consensus autour des approches de solutions concrètes de financement, adaptées aux réalités du monde rural. «L'engagement des partenaires chinois ouvre des perspectives majeures pour le déploiement de mini-réseaux hydroélectriques et solaires

dans le tout le pays», a dit Frédéric Manienz. Les autorités congolaises affirment que l'accès à l'énergie deviendra un moteur de développement, stimulant la productivité et va améliorer les conditions de vie des millions d'habitants. Le PNUD et Nova International ont alors exprimé leur soutien financier et technique à l'exécution de PEZOR, qui constitue une clé pour faire sortir les villages de l'isolement énergétique. L'énergie étant le fil d'or qui relie la croissance économique, l'équité sociale et la prospérité, la représentante du PNUD au Congo, Adama Dian Barry, a défini l'intérêt de ce programme: «Grâce au PEZOR, ce sont plus de 200 localités qui pourront être électrifiées, et plus de 2 millions de personnes désenclavées énergétiquement». Christina Huying de la fondation Nova international, qui revendique un réseau actif dans plus de plus de 150 pays, a réaffirmé

son engagement à investir dans l'exécution de ce programme. «Nous voulons créer ici des passerelles solides entre investisseurs chinois et projets énergétiques congolais», a-t-elle déclaré. L'accès à l'électricité en zone rurale, encore à 1%, a rappelé le président de l'UNOC, Daniel Ovaga, constitue un frein au développement. Pour lui, le PEZOR n'est pas seulement un programme énergétique, «c'est une opportunité de transformation économique, sociale et territoriale». D'où, il a plaidé pour un partenariat solide, afin de faire de l'accès à l'électricité une réalité partout dans le pays. Évalué à 579,6 millions de dollars, le PEZOR prévoit l'installation de 257 mini-centrales solaires, 19 microcentrales hydroélectriques et 243 Km de réseaux de distribution. La réhabilitation de barrages existants est tout aussi incluse.

Germaine NGALA

DROIT DES FEMMES

Vaincre la violence numérique!

«Unissons-nous pour mettre fin à la violence numérique contre toutes les femmes et les filles», c'est sur ce thème que l'humanité a célébré le 25 novembre 2025 la Journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Couplée au lancement de la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles. Une période de grande sensibilisation pour sortir les femmes du silence.



Combattre la violence numérique à l'égard des femmes

La violence à l'égard des femmes et des filles demeure l'une des violations des droits de l'homme les plus répandues dans le monde. À l'échelle mondiale, près d'une femme sur trois a été victime de violence sous une forme quelconque, au moins une fois dans sa vie. Il s'agit d'un fléau qui s'est intensifié dans différents domaines, mais cette année, la campagne se concentre sur le monde numérique. La violence à l'égard des femmes sur les plateformes en ligne est aujourd'hui une menace grave et en pleine expansion qui vise à réduire au silence de nombreuses femmes, en particulier celles qui ont une forte présence publique et numérique dans des domaines tels que la politique, le militantisme ou le journalisme. Cette forme de violence est en augmentation en raison de la faiblesse de la réglementation en matière de technologie, de l'absence de reconnaissance juridique de ce type d'agression dans certains pays, de l'impunité des plateformes numériques, des formes nouvelles et en rapide évolution d'abus utilisant l'intelligence artificielle (IA), etc. N'étant pas en marge, le Gouvernement congolais par la voix de la ministre de la Promotion de la femme, Ines Nefer Bertille Voumbo Yalo Ingani, a réaffirmé son engagement dans cette lutte, en utilisant les ressources numériques pour sensibiliser le public et lutter contre la violence numérique, thème retenu cette année.

Ce type de violence frappe plus durement les femmes en situation de handicap, les adolescentes, ou les femmes vivant en zones rurales. Pour marquer cet événement, plusieurs activités sont en train d'être menées à travers le pays: des marches sportives, des sensibilisations en salle. Le clou de toutes ces activités sera la célébration le 10 décembre de la Journée mondiale des Droits de l'homme. Le FNUAP, organe onusien qui milite pour la fin des violences à l'endroit des femmes au Congo, réitère également son accompagnement dans la lutte contre ce fléau. Chaque année, «nous menons la campagne mondiale des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles. Cette mobilisation nous rappelle que la violence basée sur le genre, qu'elle soit physique, sexuelle, psychologique, économique ou numérique, n'est ni normale, ni inévitable. Elle est le résultat de normes sociales inégalitaires, du patriarcat, du silence, et parfois d'une capacité institutionnelle encore limitée à accompagner et à protéger», a souligné la représentante du FNUAP au Congo, le Dr Agnès Kayitankoré. C'est précisément sur ces leviers que nous devons agir avec détermination, a-t-elle soutenu. A propos des violences basées sur le genre (VBG), 58 % des

citoyens considèrent la violence domestique comme une affaire privée, plutôt qu'un crime. Cette perception sociale demeure un obstacle profond à la protection des femmes et à la mobilisation collective. À cela s'ajoutent l'insuffisance de données nationales de qualité et le manque de services de prise en charge holistique, qui empêchent d'évaluer pleinement l'ampleur du phénomène et d'y répondre efficacement. La représentante du FNUAP, a par ailleurs salué les avancées enregistrées par le Gouvernement, entre autres l'adoption de la loi Mouebara 2022 pour la protection et l'assistance juridique et psychologique des survivantes, soutenue par le FNUAP. Elle vient compléter la loi 2020 sur la cybercriminalité, modernisant ainsi l'arsenal de protection des femmes et des filles, y compris dans l'espace numérique. Néanmoins, des limites persistent dans sa mise en œuvre, notamment du fait de dispositions discriminatoires toujours existantes dans le Code de la famille, qu'il convient de revoir. «Le FNUAP restera aux côtés du Gouvernement congolais, des communautés et de la société civile pour poursuivre cette vision», a-t-elle promis.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

PROJET KOTONGA

L'ACAT Congo plaide pour l'amélioration des conditions de vie

L'association Action des chrétiens pour l'abolition de la torture au Congo (ACAT) que dirige Christian Loubassou, a organisé le vendredi 21 novembre 2025 à Brazzaville une matinée de restitution de l'enquête réalisée au cours de la période 2024-2025 dans les départements de Brazzaville et du Pool sur les conditions de vie des populations vulnérables, à travers le projet «Kotonga» (construire) financé par l'ambassade de France au Congo.



Cinq arrondissements de Brazzaville: Talangaï, Djiri, Makélékélé, Mfilou-Ngamaba, Madibou et la commune de Kinkala ont été concernés par cette première phase du projet dénommé «Concourir à l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables ou marginalisées à travers l'accès au droit et à la justice dans les départements de Brazzaville et du Pool». Des activités spécifiques ont été menées sur le terrain. Des chefs de quartiers et autres autorités décentralisées ont été munis de livrets qui leur serviront de guide dans la sélection des plus vulnérables. Il s'est agi de la facilitation de l'accès aux droits et à la justice des communautés locales de base; l'identification des problèmes récurrents

dans les communautés locales de base nécessitant l'accès aux droits et à la justice; l'accompagnement des victimes de violation des droits de l'homme par les autorités locales de base. Aussi, a-t-il été question de mener des campagnes de sensibilisation pour encourager les populations; d'entreprendre les petits commerces pour leur survie, à travers un financement de l'ACAT. L'ACAT Congo reconnaît la nécessité de lutter contre la vulnérabilité au sein des ménages congolais, pourvu que les pouvoirs publics s'investissent dans la gestion de la chose publique pour que les populations y trouvent de la nourriture. Christian Loubassou plaide pour la vie, la justice et la dignité pour tous. «La fédération internationale des ACAT (FIACAT) et l'Action des

chrétiens pour l'abolition de la torture au Congo ont mené dans la période allant de 2024 à 2025 un projet dénommé concourir à l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables à travers l'accès au droit et à la justice dans les départements de Brazzaville et du Pool». Ce projet a connu le succès avec l'implication des ministères de la Justice, des Affaires sociales ainsi que des commandements de la Gendarmerie et des Forces de police. Sans oublier la Commission nationale des droits de l'homme; le Conseil consultatif des organisations de la société civile et les organisations de la société civile, a dit le président de l'ACAT.

Pascal BIOZI KIMINOU

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI NOTAIRE

91, Avenue de l'indépendance, Arrondissement 3 Poto-poto, Centre-ville
B.P: 13646 / Tel(s): (+242) 05.585.61.87/06.412.71.92
E-mail: officenotsmb@gmail.com
BRAZZAVILLE REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIÉTÉ DAUPHIN
SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
CAPITAL SOCIAL: UN MILLION (1.000.000) de francs CFA.
SIEGE SOCIAL: Brazzaville, Poto-poto, 08, rue Orsy.

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du neuf octobre deux mille vingt-cinq, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, 91, Avenue de l'Indépendance, Poto-poto Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société Civile Immobilière régie par les articles 1845 à 1870-1 du code civil et les statuts;

Objet social: La société a pour objet en République du Congo et à l'étranger:

- Achat et vente de biens immobiliers;
- Location de terrain et tout autre bien immobilier.

Et généralement, toutes les opérations immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Dénomination sociale: La société prend la dénomination suivante: «DAUPHIN»

Siège social: Brazzaville, Poto-poto, 08, Rue Orsy

Durée: La durée de la société est fixée à 99

années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution ou prorogation dans les conditions prévues par les statuts.

Capital social: Le capital social est fixé à Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en 100 parts sociales de Dix mille (10.000) francs CFA chacune, souscrites entièrement et libérées intégralement.

Gérance de la Société: Conformément aux dispositions statutaires de la Société dénommée «DAUPHIN SCI», Monsieur Rida FADEL et Monsieur Abboud MAHMOUD, domiciliés à Brazzaville, 08, rue Orsy; Arrondissement 3 Poto-poto, sont désignés en qualité de cogérants de ladite société.

Immatriculation: La société dénommée «DAUPHIN» est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-01-2025-B50-00044.

Pour avis

Maître Aubierge Prisca
MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE

DISPARITION

La Sape perd l'un de ses grands maîtres: Kiki Lamame

Vétéran respecté et véritable icône de la Sape et de l'élégance congolaise, Kiki Lamame dit "Parisien Kiboba" (Grégoire Fila à l'état-civil), âgé d'environ 90 ans, est décédé dans la nuit du 29 au 30 novembre 2025 à Brazzaville, suite à une maladie, laissant un vide immense dans le monde de la mode urbaine et de la culture congolaise, et dans le cœur de ceux qui l'ont connu et admiré. Depuis l'annonce de sa disparition, la communauté de la Sape est dans la tristesse, et les hommages affluent de partout, soulignant l'impact culturel, humain et artistique d'un homme qui aura marqué de nombreuses générations.

Kiki Lamame faisait partie des grands maîtres de la Sape. Il était facilement reconnaissable par son style impeccable, son charisme naturel et sa démarche mesurée. Pour lui, la Sape n'était pas seulement un art vestimentaire, mais une philosophie de vie, de discipline, de dignité, d'exigence et de transmission. Sa silhouette élégante, ses couleurs harmonisées avec précision et son sourire discret faisaient de chacune de ses apparitions un moment mémorable. Son décès laisse un silence lourd dans les rues qu'il illuminait de sa présence. Homme discret, mais incon-



Kiki Lamame "Parisien Kiboba"

turnable, sa disparition dépasse largement le cercle des Sapeurs. C'est toute une partie de la mémoire culturelle de Brazzaville qui s'efface. Les réseaux sociaux, les communautés artistiques et les figures de la mode urbaine expriment unanimement leur tristesse et leur reconnaissance pour sa contribution dans le domaine de la Sape. Malgré la douleur, une certitude demeure, Kiki Lamame ne disparaît pas, il entre dans la légende. Son style, sa sagesse, son sens de l'attitude, ses gestes mesurés et sa philosophie continueront d'inspirer les jeunes sapeurs et tous ceux qui croient que l'élégance peut-être un chemin, voire une résistance.

Ils ont témoigné:

«Lamame m'a appris que la Sape commence par l'attitude. Je perds un maître et un grand formateur, j'ai beaucoup appris à ses côtés, mais je garde en moi ses enseignements et sa

sagesse. Il prenait son temps pour encadrer les jeunes. Je marque ma reconnaissance à son égard, je prends l'engagement de continuer son œuvre tant que je vivrais», Lastam Navaro.

«Élégant, charmant et captivant, Kiki savait faire le choix de la qualité de ses habits et de ses chaussures. Il savait marier les couleurs, et avait le don de rendre chacun plus grand. Le réglage, la "diatance" et la forme était son quotidien. Il aimait et consommait la Sape. Humble et courtois, il prenait le temps de saluer ceux qui l'approchaient, même quand il était pressé. Il était ouvert, et avait de la considération pour les uns et les autres», Lisette Yéké.

«Il était toujours disponible et prêt à poser pour la photo. De même, Kiki est un modèle à suivre pour l'objectif et pour la Sape. Il n'avait jamais besoin de poser, il était la pose, ses photos resteraient des trésors», Landos Décor.

«En ce qui me concerne, c'était un aîné et un guide pour lequel j'avais beaucoup d'admiration et d'estime par rapport à ce qu'il faisait dans le domaine de la Sape. Il ne jurait que par la Sape. J'avoue que j'ai beaucoup appris auprès de lui. Avec lui, la Sape n'était pas une compétition, mais une élévation», Ladislav Griffé.

Alain-Patrick MASSAMBA

DISPARITION

Jimmy Cliff, la star jamaïcaine du reggae s'est éteint!

La légende du reggae jamaïcain Jimmy Cliff est mort, le 24 novembre 2025, dans son pays, à l'âge de 81 ans, à la suite d'une crise d'épilepsie. L'un de ses plus grands succès remonte à 1994: "I can see clearly now". Il est également connu pour des titres comme: "Reggae night" (1983) et "Many rivers to cross" (1969).

Né James Chambers le 30 juillet 1944, lors d'un ouragan dans la paroisse de St. James, dans le nord-ouest de la Jamaïque, il déménage dans les années 1950 avec son père de la ferme familiale à la capitale, Kingston, déterminé à réussir dans l'industrie musicale. À seulement 14 ans, il devient célèbre au niveau national grâce à la chanson «Hurricane Hattie», qu'il a écrite. Jimmy Cliff enregistrera par la suite plus de 30 albums et se produira dans le monde entier, notamment en France, au Brésil et lors de l'Exposition universelle de New York en 1964. L'année suivante, Chris Blackwell d'Island Records, le producteur qui a lancé Bob Marley et les Wailers, invita Jimmy Cliff à travailler avec lui au Royaume-Uni.

Il s'est ensuite tourné vers le cinéma, jouant dans le film culte de 1972 «The Harder



Jimmy Cliff au pinacle de son art

They Come», réalisé par Perry Henzell, qui a fait découvrir le reggae à un public international. Le film montrait les aspects les plus durs de la vie jamaïcaine, redéfinissant l'île comme autre chose qu'un simple terrain touristique de cocktails, plages et cascades. «Quand j'aurai réalisé toutes mes ambitions, je suppose que j'aurai accompli ce que je voulais et je pourrai simplement dire 'génial'», déclarait-il dans une interview en 2019, alors qu'il perdait la vue.

«A tous ses fans à travers le monde, sachez que votre soutien a été sa force tout au long de sa carrière. Il appréciait vraiment l'amour de chacun de ses fans», a confié son épouse, Latifa Chambers.

D'après Bob Dylan, «Vietnam» était la meilleure chan-

son de protestation jamais écrite. L'esprit anti-establishment de sa musique donnait une voix non seulement aux difficultés rencontrées par les Jamaïcains, mais aussi à la joie et à la résilience qui persistaient malgré la pauvreté et l'oppression. Au fil des ans, Jimmy Cliff a collaboré avec les Rolling Stones, Elvis Costello, Annie Lennox et Paul Simon. En 2012, il a remporté un Grammy Award du meilleur album reggae pour «Rebirth», produit par Tim Armstrong du groupe punk Rancid, et un autre Grammy en 1984 pour «Cliff Hanger». Jimmy Cliff a reçu l'Order of Merit, la plus haute distinction jamaïcaine dans les arts et les sciences et a été intronisé au Rock and Roll Hall of Fame en 2010.

Alain-P. MASSAMBA



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES CHAINES
DE VALEURS AGRICOLES AU CONGO
UNITE DE COORDINATION DU PROJET



BAD

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

Invitation à Soumissionner [IAS]

Biens

ACQUISITION DE DEUX (02) PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES

IAS N°: N°B-03.1/MAEP/UCP-PRODIVAC-2025

Acheteur: Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche/Unité de Coordination du Projet PRODIVAC (MAEP/PRODIVAC)

Projet: Projet de Développement intégré des chaînes de valeurs agricoles au Congo

Intitulé du Marché: Acquisition de deux (02) Pick-up 4x4 double cabines.

Pays: République du Congo

Prêt/Crédit/Don N°: 2000200004602

Méthode de passation de marché: Appel d'Offres International Ouvert (AOIO)

AOIO N°: N°B-03.1/MAEP/UCP-PRODIVAC-2025

Émis le: 05/12/2025

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC», et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de deux (02) Pick up 4x4 double cabines. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par Lettre de crédit.

2. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche/Unité de Coordination du Projet PRODIVAC (MAEP/PRODIVAC) sollicite des Offres sous pli fermé de la part des Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir quatre (04) Camions benne de 20 Tonnes, répartis par sites de destination finale suivants: (i) Société KASSAVA (1 unité) et (ii) Société Agroalimentaire KINGUENGA (1 unité). Le délai de livraison est de cent-vingt (120) jours à dater de l'entrée en vigueur du marché.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale ouverte en recourant à un Appel d'Offres (AOI) telle que définie dans le Cadre de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Edition d'Octobre 2015), disponible sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org> et ouverte à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet PRODIVAC/ Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Email: prodivaccongo@gmail.com à l'attention du Coordonnateur de l'Unité de Coordination du PRODIVAC et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous au siège du PRODIVAC, sis à Arrondissement 2 Baongo, Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA durant les heures de travail de 09h00 à 15h00 (heure de Brazzaville, TU+1).

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable ne pas dépasser de deux cent mille (200 000)

francs CFA ou trois cent (300) euros. La méthode de paiement sera en espèces au nom du Coordonnateur de l'Unité de Coordination du PRODIVAC. Le dossier d'appel d'offres sera envoyé au soumissionnaire par la Poste aérienne pour l'étranger ou le dossier physique retiré au PRODIVAC.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 19/01/2026 à 12h00 (heure de Brazzaville, TU+1). La soumission des Offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les Offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse ci-après: siège de l'Unité de Coordination du Projet PRODIVAC, sis à Arrondissement 2 Baongo, Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA le 19/01/2026 à 12h30 (heure de Brazzaville, TU+1).

7. Les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie de soumission, pour un montant de: Deux millions cinq cent mille de francs CFA (2 500 000) ou équivalent, dans une monnaie convertible.

8. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'appel d'offres.

9. L'adresse auxquelles il est fait référence ci-dessus est:

Unité de Coordination du Projet
A l'attention de Monsieur Marcel Dieudonné NZEMBA, Coordonnateur
Arrondissement 2 Baongo, Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA
Téléphone: (+242) 06 878 72 45/06 644 75 07
Adresse électronique: prodivaccongo@gmail.com; es-telle.bouss@yahoo.fr et gregorynga@yahoo.fr

Fait à Brazzaville le,

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Marcel Dieudonné NZEMBA



Congolaise Industrielle des Bois
41 Ouessou, République du Congo

T: +242 06 900 14 30
E: accueil.admin@olamagri.com
W: olamagri.com

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS
«CIB»

SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 11.821.361.400 FRANCS CFA
SIÈGE SOCIAL: SITE CIB-POKOLA - B.P. 41
OUESSO - RÉPUBLIQUE DU CONGO
RCCM CG/OUE/05 B 179

AVIS D'ANNONCE LÉGALE

Aux termes du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société, tenue le **12 novembre 2025** par visioconférence depuis le siège de Olam Global Agri Pte. Ltd, et enregistré le **21 novembre 2025** à la Recette de l'Enregistrement de Ouessou sous le numéro **175, folio 226/2**, il a été constaté ce qui suit :

Les Administrateurs, après avoir relevé que le mandat initial de Monsieur **VOUAYEMADE MAMIWI Brice Dimitri**, Directeur Général de la société «Congolaise Industrielle des Bois», fixé pour une durée de six (6) mois à compter du **1^{er} avril 2025**, est arrivé à son terme le **30 septembre 2025**, ont décidé à l'unanimité:

Conformément aux dispositions des articles 485 et 486 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés

commerciales et du groupement d'intérêt économique, ainsi qu'à l'article 17.3.2 des statuts de la société, de renouveler le mandat de Monsieur **VOUAYEMADE MAMIWI Brice Dimitri** en qualité de Directeur Général pour une durée de trois (3) ans à compter du 1^{er} octobre 2025.

Monsieur **VOUAYEMADE MAMIWI Brice Dimitri**, de nationalité congolaise, né le **02 juin 1977** à Brazzaville, domicilié à Pokola (République du Congo), déclare n'être frappé d'aucune incapacité ni déchéance susceptible de lui interdire l'accès aux fonctions de Directeur Général. Ces fonctions seront exercées conformément aux lois et règlements en vigueur en République du Congo ainsi qu'aux statuts de la société.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES CHAINES
DE VALEURS AGRICOLES AU CONGO
UNITE DE COORDINATION DU PROJET



BAD

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

Invitation à Soumissionner [IAS]

Biens

ACQUISITION DE QUATRE (04) CAMIONS BENNE DE 20 TONNES

IAS N°: N°B-03.2/MAEP/UCP-PRODIVAC-2025

Acheteur: Ministère de l'Agriculture et de la Pêche/Unité de Coordination du Projet PRODIVAC (MAEP/PRODIVAC)

Projet: Projet de Développement intégré des chaînes de valeurs agricoles au Congo

Intitulé du Marché: Acquisition de quatre (04) Camions benne de 20 Tonnes.

Pays: République du Congo

Prêt/Crédit/Don N°:2000200004602

Méthode de passation de marché: Appel d'Offres International Ouvert (AOIO)

AOIO N°: N°B-03.2/MAEP/UCP-PRODIVAC-2025

Émis le: 05/12/2025

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet de Développement Intégré des Chaînes de valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC», et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de quatre (04) Camions benne de 20 Tonnes. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par Lettre de crédit.

2. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche/Unité de Coordination du Projet PRODIVAC (MAEP/PRODIVAC) sollicite des Offres sous pli fermé de la part des Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir quatre (04) Camions benne de 20 Tonnes, répartis par sites de destination finale suivants: (i) Société NSAT-Congo (2 unités); (ii) Société KASSAVA (1 unité) et (iii) Société Agroalimentaire KINGUENGA (1 unité). Le délai de livraison est de cent-vingt (120) jours à dater de

l'entrée en vigueur du marché.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale ouverte en recourant à un Appel d'Offres (AOI) telle que définie dans le Cadre de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Edition d'Octobre 2015), disponible sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org> et ouverte à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet PRODIVAC/ Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Email: prodivaccongo@gmail.com à l'attention du Coordonnateur de l'Unité de Coordination du PRODIVAC et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous au siège du PRODIVAC, sis à Arrondissement 2 Baongo, Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA durant les heures de travail de 09h00 à 15h00 (heure de Brazzaville, TU+1).

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une

demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable ne pas dépasser de deux cent mille (200 000) francs CFA ou trois cent (300) euros. La méthode de paiement sera en espèces au nom du Coordonnateur de l'Unité de Coordination du PRODIVAC. Le dossier d'appel d'offres sera envoyé au soumissionnaire par la Poste aérienne pour l'étranger ou le dossier physique retiré au PRODIVAC.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 19/01/2026 à 12h00 (heure de Brazzaville, TU+1). La soumission des Offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les Offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse ci-après: siège de l'Unité de Coordination du Projet PRODIVAC, sis à Arrondissement 2 Baongo, Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA le 19/01/2026 à 12h30 (heure de Brazzaville, TU+1).

7. Les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie de soumission, pour un montant de: Cinq millions cinq cent mille de francs CFA (5 500 000) ou équivalent, dans une monnaie convertible.

8. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'appel d'offres.

9. L'adresse auxquelles il est fait référence ci-dessus est:

Unité de Coordination du Projet
A l'attention de Monsieur Marcel Dieudonné NZEMBA, Coordonnateur
Arrondissement 2 Baongo, Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA
Téléphone: (+242) 06 878 72 45/06 644 75 07
Adresse électronique: prodivaccongo@gmail.com; es-telle.bouss@yahoo.fr et gregorynga@yahoo.fr

Fait à Brazzaville le,

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Marcel Dieudonné NZEMBA

FOOTBALL

L'espoir renaît avec l'AS Otohô, mais...

À travers les médias chauds et le site web de notre journal, tout le monde sait quelque chose désormais des péripéties du match AS Otohô-CR Belouizdad de la deuxième journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération, disputé samedi 29 novembre 2025 au Stade Président Massemba-Débat. Le représentant congolais s'est rassuré par une belle illustration d'efficacité offensive face aux Algériens (4-1). De bon augure pour la suite de la compétition.

Le résultat du représentant congolais face à un adversaire réputé coriace et en pleine compétition en Algérie, dans la phase de groupes (après l'entrée ratée de Polokwané, face à Stellenbosch FC d'Afrique du Sud) est encourageant pour le football congolais. Personne ne pouvait imaginer un tel scénario, mais le sport est ainsi fait. Les exemples de pied de nez à la logique sont légion. Dans un pays où les stades sont fermés pour une question d'humeur (et pas pour autre chose), l'AS Otohô pouvait redouter son manque de rythme après trois mois sans matchs de championnat. La reprise de la Ligue 1 avait été annoncée pour le 13 septembre dernier. On connaît la suite.

Nombreux prédisaient donc



Gossim Elenga, congratué après son splendide but

plutôt des lendemains désenchantés à l'AS Otohô. Bien malin qui pouvait lui prédire ce début de parcours époustouflant sur la scène africaine. On pensait plutôt qu'il s'essouf-

flerait, après avoir passé les deux tours préliminaires. Finalement, il a su réagir même si les joueurs manquent encore de rythme.

Ce qui vient d'être fait est

énorme, au regard de la paralysie totale des compétitions locales. Le vice-champion du Congo en titre semble transmettre le message selon lequel le football congolais n'est pas encore mort. Il reste du chemin à faire pour l'AS Otohô, mais il suffit apparemment de très peu de chose pour que ce football bascule dans la lumière. Et là, les autorités ne peuvent plus s'obstiner dans leur logique. Parce que les échéances continentales exigent une intense et sérieuse préparation. Qui passe par l'incontournable championnat qui forge les joueurs. Mieux, il est un moule. A-t-on imaginé un autre scénario pour rendre compétitifs des clubs au Congo (ou ailleurs)?

Pendant un peu plus d'un mois, les coupes africaines interclubs marqueront une pause. Elles reprendront le 25 janvier 2026. La réouverture des stades et la relance du championnat de Ligue 1 feront le bonheur de l'AS Otohô et, ipso facto, de tout le football congolais. Ne pas le faire serait amoindrir les chances de son représentant. Et donner la preuve que le sort du sport national importe peu; que seul l'égo compte !

Franck SOUAPIBOU

LIGUE 1

Vers un championnat à 16 équipes ?

La majorité des dirigeants des équipes a adopté, lundi 1^{er} décembre 2025, une Ligue 1 à 16 clubs pour la saison 2025-2026. Tel est le résultat du dépouillement des plis envoyés par courrier à la FECO-FOOT, effectué par un huissier de justice. Reste à connaître l'avis du ministre en charge des Sports, qui avait exprimé une préférence pour une Ligue 1 à 14.



Le comité exécutif en face des dirigeants des clubs

C'est la suite d'une première rencontre que le Comité exécutif de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) et les clubs de Ligue 1 ont eu jeudi 27 novembre 2025, après la communication du ministre des Sports un jour plus tôt, en réponse aux préoccupations exprimées par les présidents de clubs de football. «Si nous voulons avoir un championnat digne de ce nom, il appartient aux instances chargées de contrôler le bon déroulement du championnat et de sanctionner quand il y a des infractions, de faire leur travail, sans complaisance dans le respect des statuts, notamment l'article 26.1.a qui fixe le nombre des clubs à 14 et non 16 », avait déclaré Hugues Ngouélondélé. «L'article 26 est mal interprété», rétorque un sachant.

Sur la base de la rencontre avec le patron des Sports, les dirigeants des clubs étaient donc invités à prendre officiellement position par courrier transmis au président de la FECOFOOT avant la réunion qui s'est tenue le lundi 1^{er} décembre. Le résultat est clair : 9 présidents de club sont favorables à une compétition à 16, 6 présidents à un championnat à 14 et un président s'est abstenu de prendre position. Ceci étant, les clubs ont mandaté le Comité exécutif auprès des pouvoirs publics -propriétaires des stades, fermés pour toute compétition locale - pour leur transmettre le rapport de leur séance.

Jean ZENGABIO



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° AO/003/2025/BCI/CG

Dans le cadre de l'extension de son réseau d'agences et du renforcement de son identité visuelle en République du Congo, la Banque Commerciale Internationale, filiale Groupe BCP, lance un Appel d'Offres ouvert pour la fourniture, l'installation de la signalétique et le branding de sa nouvelle Agence BACONGO. La participation à l'appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement - consortium de soumissionnaires).

Le dossier d'appel d'offres y afférent sera mis à disposition aux désireux soumissionnaires, sans frais, sur demande par mail adressé à : appel-offres@bcicongo.com, à partir du Lundi 01 Décembre 2025.

La date limite de dépôt des offres est fixée au Mardi 23 Décembre 2025, 15h30, (Heure Locale en République du Congo)

Les soumissionnaires peuvent :

- Soit déposer, contre décharge, leur offre à l'adresse de la banque indiquée ci-dessous,
- Soit l'envoyer par courrier postal avec accusé de réception à la même adresse.

BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE (BCI) AVENUE AMILCAR CABRAL B.P. 147 Brazzaville, République du Congo
Pôle Ressources & Moyens / Service Achat (2e étage)
Tél: +242 06 735 93 92 / 06 735 93 91

Tous les frais associés à la préparation et à la soumission de leurs offres sont à la charge des candidats. La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'encourt aucune responsabilité pour ces frais et ce, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure. La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'assumera aucun frais, ni ne couvrira aucune dépense ou perte éventuellement supportée par le candidat pour tout aspect relatif à sa soumission.

André COLLET
Directeur Général